



F S S P X



Pour qu'Il Règne

Les 50 ans de la fondation
de la Fraternité Sacerdotale
Saint Pie X

Le séminaire d'Ecône
Années de fondation de la FSSPX
Si Monseigneur Charrière dit oui...
Mgr François Charrière et Mgr Nestor Adam
Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?

Que signifie donc, au milieu de cette cour d'Ecône, la statue de saint Pie X ? Pourquoi saint Pie X ? Parce que saint Pie X, d'abord est le Patron de notre Fraternité et qu'il est le dernier pape à avoir été canonisé.
(Mgr Marcel Lefebvre)





Éditorial



Te Deum

Rendons grâce à Dieu pour la fondation providentielle de la Fraternité Saint Pie X en 1970 et, pour sa croissance bénie depuis cinquante ans.

Dès le milieu du vingtième siècle, la révolution culturelle a séduit les peuples éreintés par la guerre. L'idolâtrie du désir et de la jouissance a rejeté la vertu chrétienne, l'Évangile et la Croix : la nature s'est affranchie de la surnature. Alors, que fallait-il dire aux hommes de ce temps ? S'interrogèrent les clercs devenus perplexes. Le concile Vatican II et ses réformes ont apporté la réponse finalement naturaliste du progressisme : alliance du modernisme et du matérialisme marxiste. Cette triste mise-à-jour a cheva de « vider » l'Église : la foi surnaturelle ayant été diluée, l'apostasie plus ou moins silencieuse s'est universalisée. Le remède a aggravé le mal.

Mgr Lefebvre, en fidèle successeur des Apôtres, a eu le courage d'une autre réponse. Il a fondé la Fraternité Saint Pie X, conformément au droit, pour « faire l'expérience de la tradition », c'est à dire l'expérience des moyens surnaturels authentiques. Sa réaction a encouragé un élan qui va toujours croissant, car cette expérience est la seule réplique efficace à la perte de la foi surnaturelle.

Les deux réponses se sont confrontées : c'était prévisible ; l'Église en souffre encore et le monde applaudit. Actuellement, le fond de la confrontation n'est pas vidé malgré l'appréciation des fruits. Cependant, les tensions ont diminué. Et l'on admire toujours l'à-propos du fondateur de la Fraternité Saint Pie X, lequel a tiré parti des situations et des opportunités, avec réalisme, fort de sa foi dans la divinité de l'Église.

Ce numéro de Pour-Qu'Il-Règne souligne cet aspect de la personnalité de Monseigneur Lefebvre par la présentation de Monseigneur Charrière et de Monseigneur Adam. Leurs divergences de vue n'ont pas rompu l'amitié qui les liait à Monseigneur Lefebvre. Par cette amitié invoquée à bon escient, le fondateur d'Écône a obtenu une vraie légitimité pour son œuvre, grâce à eux. La suppression canonique de la Fraternité en 1975 en reste d'autant plus contestable et odieuse. Cette injustice la laisse encore au banc de l'Église.

L'analyse de ces cinq décennies passées donnera à la Fraternité de mieux situer ses forces et ses faiblesses en vue d'aborder l'avenir. Ainsi, la sagesse et le réalisme qui ont prévalu dans sa fondation, porteront encore leurs bons fruits. Et la Fraternité Saint Pie X, une fois canoniquement rétablie dans son bon droit, poursuivra d'autant mieux l'expérience des moyens surnaturels de la tradition de l'Église, comme seule réponse toujours valable à la question : que faut-il dire aux hommes de notre temps ?

Abbé Patrick Duverger
Supérieur du district du Benelux

Trimestriel - Automne 2020
Numéro 141

Éditeur :
Abbé Patrick Duverger
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
Fax : +32 (0)2 550 00 29

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Te Deum	4
Dossier : Le sacerdoce catholique	
– Le séminaire d'Ecône : souvenirs d'une création	6
– Années de fondation de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X	12
– Si Monseigneur Charrière dit oui, bien ce sera le signe de la Providence	15
– Mgr François Charrière et Mgr Nestor Adam	17
– Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?	25
Références Chrétiennes	
– Spiritualité : Retraite avec Saint Jean - La Passion du Christ	37
– Catéchisme de Saint Pie X : L'écriture Sainte et la Tradition	40

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 3,50 €
Abonnement normal :
35 € (4 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 50 €

Chroniques

– Jubilé d'or et translation de la dépouille mortelle de Mgr Lefebvre	43
– Actualité de l'Eglise	46
– Chronique du prieuré	52

Le séminaire d'Ecône : souvenirs d'une création

Abbé Michel Simoulin - « Perspective catholique »



L'abbé Michel Simoulin, a été ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1980. Il a été aux côtés de Mgr Ducaud-Bourget à Saint-Nicolas du Chardonnet de 1980 à 1983, recteur de l'Institut Universitaire Saint-Pie X de 1983 à 1988, directeur du Séminaire d'Ecône de 1988 à 1996, prieur de Lyon de 1996 à 1997, supérieur du district d'Italie de la Fraternité Saint Pie X de 1997 à 2004. Il est actuellement aumônier de la communauté des dominicaines enseignantes du Saint Nom de Jésus à Fanjeaux.



Mgr Lefebvre avec Maître Roger Lovey à Écône

Il y a bien des souvenirs qui devraient demeurer bien vivants dans nos cœurs. Nous avons laissé passer la date mais comment oublier, alors que nous venons de célébrer les 50 années de la fondation de notre séminaire à Fribourg le 13 octobre 1969 – et avant de célébrer le cinquantième anniversaire de la Fraternité le 1^{er} novembre 1970 – oui, comment oublier l'événement du 31 mai 1968 ? C'est ce jour-là que cinq amis valaisans acquéraient le domaine d'Écône *pour éviter l'implantation d'un centre d'attraction nocturne et faire en sorte qu'Écône demeure un lieu spirituel.*

Il faudrait relire ici toute la genèse providentielle de cet acte, racontée tout au long dans le bel ouvrage *Écône, le Séminaire de l'espoir*, mais nous devons au moins graver dans le marbre de nos prières les noms de ces cinq amis : *Le 31 mai 1968, en la fête de Marie-Reine, était signé l'acte d'achat du « domaine de la ferme d'Écône » par Messieurs Gratien Rausis, Roger Lovey, Guy Genoud, Alphonse et Marcel Pedroni.*

Ces bâtiments étaient mis en vente suite au manque de vocations pour la congrégation des Chanoines du Grand St Bernard et pour des questions financières. Ces fervents catholiques ne voulaient pas qu'on détruise la chapelle de Notre-Dame-des-Champs où un saint prêtre, le chanoine Lucien Gabioud, avait dit sa première messe au début des années 1930.

Personne n'aurait cru en 1968 que Monseigneur Marcel Lefebvre, qui était encore supérieur général des Pères du Saint-Esprit, et qui avait encore six

ans de son mandat à compléter, viendrait loger à Écône deux ans plus tard avec un petit groupe de séminaristes.

De fait, c'est en septembre 1968, trois mois après cet achat que Monseigneur Lefebvre donne sa démission comme supérieur général des Spiritain. Puis, avant même de commencer l'embryon de la Fraternité Saint-Pie X à Fribourg le 13 octobre suivant, il rencontre les cinq laïcs et visite Écône en mars 1969 pendant la Semaine Sainte. Il jugea alors qu'Écône était apte à devenir un noviciat, mais non pas un séminaire, c'est pourquoi il leur demanda une année pour réfléchir. Le 24 juin 1970, la décision est prise : une année de spiritualité commencera à Écône à la rentrée, à l'automne. Nous y reviendrons.

Mais j'aimerais d'abord revenir sur la belle figure de l'un de ces « fondateurs », Alphonse Pedroni. Car c'est lui qui est à l'origine de toute cette aventure. En effet, c'est le jeudi saint 11 avril 1968, que M. Alphonse Pedroni, entrepreneur à Saxon, se trouve par hasard dans un café de cette localité. Un homme passablement éméché est en train de parler fort. Il se vante de pouvoir prochainement dynamiter la chapelle d'Écône ! M. Pedroni dresse l'oreille car le seul fait d'imaginer un acte aussi stupide paraît inconcevable et criminel au catholique fervent qu'il est. Feignant l'intérêt, M. Pedroni interroge habilement l'individu. C'est alors que ce brave homme apprend que des pourparlers, en vue de la vente du domaine d'Écône, sont largement avancés et que la conclusion en semble imminente.

Dossier Le séminaire d'Ecône : souvenirs d'une création



Construction
du bâtiment
Saint Curé d'Ars
en 1973



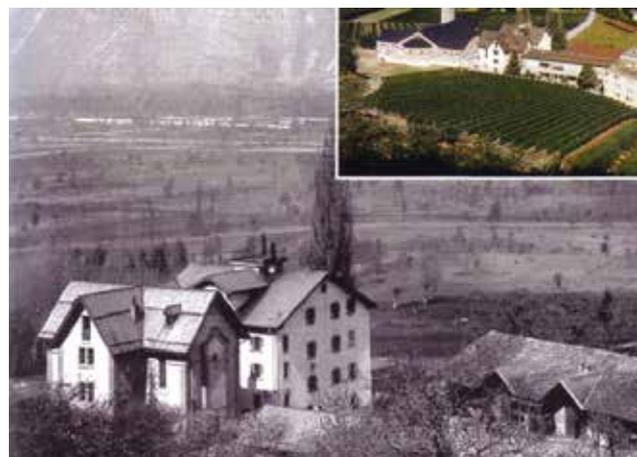
Marcel Pedroni



Le séminaire d'Ecône en 1976



Le bâtiment des chanoines du Saint Bernard à Ecône



Ecône de
1968 à 1998



Le séminaire
d'Ecône en 1988

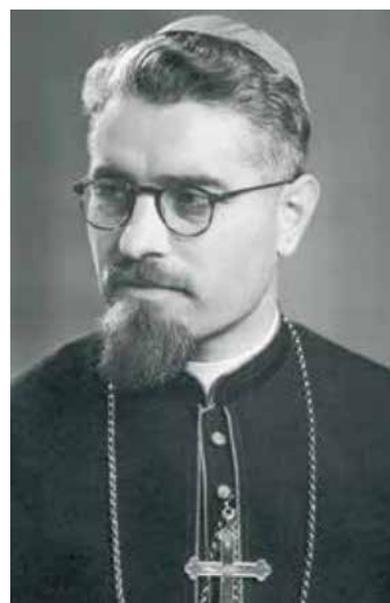


Le chanoine
Lucien Gabioud

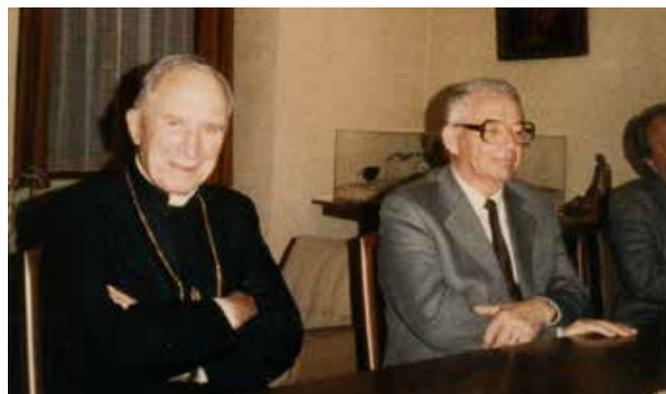


Mgr Lefebvre avec Roger Lovey et le curé Epiney

Mgr Lefebvre
avec Gratien Rausis



Mgr Angelin Lovey,
prévôt du Grand Saint Bernard



Mgr Lefebvre
avec Guy Genoud



Mgr Lefebvre entouré des acheteurs d'Écône

Alphonse Pedroni est profondément choqué par ce qu'il vient d'apprendre, car de surplu s l'acquéreur éventuel se propose de transformer la respectable demeure religieuse en un centre de loisirs. *Un centre de loisirs qui sera bientôt un centre de débauche*, pense M. Pedroni qui ne perd pas pour autant son sang-froid en se disant : *Puisque le domaine est à vendre, il faut l'acheter !* Alphonse se souvient que c'est à l'autel de Notre-Dame des Champs, le 8 mai 1932, que son père spirituel, le chanoine Gabioud, a célébré sa première messe ; il se souvient aussi que c'est à l'occasion de cette première Messe à Écône que le chanoine Gabioud évoqua la vision qu'il eut d'une grande église construite en ce lieu où des milliers de pèlerins viendraient prier le Cœur Immaculé de Marie. Et donc : Il faut sauver Écône !

Sans tarder, l'entrepreneur se met en rapport avec son frère Marcel à qui il raconte la nouvelle et qui superbement lui rétorque : – *Quand achetons-nous Écône ?* Les deux frères joignent aussitôt quelques amis et dans l'heure suivante ils étaient quatre avec M. Gratien Rausis et Maître Roger Lovey. Se joignit bientôt à eux M. Guy Genoud, qui était une recrue d'importance puisqu'il était alors directeur d'une compagnie de chemins de fer régionaux et que, l'année d'après, il fut élu membre du gouvernement valaisan.

Le 18 avril ils remirent, par écrit, directement au prévôt du Grand Saint Bernard, une offre expliquant clairement leurs raisons et leur but : « *Les motifs qui nous guident, y avaient-ils notamment écrit, et que nous nous permettons de bien préciser, sont étrangers à tous desseins spéculatifs. Écône, de par son passé, a pour nous une signification, nous dirions même une vocation religieuse, que nous n'acceptons pas de voir abandonnée sans un plus ample examen. Notre décision est donc commandée uniquement par un double souci : d'une part éviter l'implantation d'un centre d'attraction nocturne et, d'autre part, autant qu'il dépendra de nous, faire en sorte qu'Écône demeure un lieu spirituel...*

Plus tard, lorsqu'il fut convenu que cette maison accueillerait la première année du séminaire. Alphonse Pedroni prédira : *Eh bien Monseigneur, je vous le dis, de ce séminaire d'Écône, on en parlera dans le monde entier.* Et il aura la joie de voir les débuts de la réalisation de sa prophétie, après que le Chanoine Gabioud ait rendu sa belle âme à Dieu le 26 février 1970.

Il sera le premier de nos si chers fondateurs à nous quitter, le 1^{er} novembre 1978, et Monseigneur ne manquera pas de souligner cette dette de reconnaissance lors de ses obsèques célébrées à Écône : (...) *Devoir de reconnaissance, parce que*



c'est à lui et à ses amis, que nous devons d'être ici. C'est à lui par conséquent que nous devons d'avoir reçu ici toutes les grâces qui ont été répandues dans cette maison depuis qu'elle existe. Nous l'en remercions et je suis certain que du haut du Ciel il se réjouit de voir le bien qui s'est accompli ainsi par son intermédiaire et que le Bon Dieu lui en donnera encore une plus grande récompense.

Devoir de reconnaissance également – et je pense que vous serez tous d'accord – devoir de reconnaissance par l'exemple, l'exemple admirable que ce cher ami nous a donné, dans sa foi. Une foi profonde et une confiance inébranlable en Dieu, dans la prière, dans le Saint Sacrifice de la messe et les sacrements. Jamais on ne pouvait l'approcher, le rencontrer, sans sentir en lui, cette foi qui dominait sa vie, qui le faisait agir. Rien ni dans son attitude, ni dans son action, ni dans ses entretiens n'était étranger à sa foi. C'est là un grand exemple qu'il nous laisse.

Exemple de dévotion également envers la Sainte Eucharistie. Combien de fois j'ai eu l'occasion de le voir venir de bon matin assister à la Sainte Messe, rempli de dévotion, profondément uni à Dieu et

recevant la Sainte Eucharistie. Combien de fois aussi, nous l'avons entendu parler avec amour de la très Sainte Vierge Marie. Il avait une dévotion profonde, affectueuse, pour sa Mère du Ciel. Et il entraînait les autres derrière lui, à aimer Marie et à se confier à elle.

Aussi nous lui devons cette reconnaissance. Et aujourd'hui nous remercions Dieu de l'avoir connu, de l'avoir approché et d'avoir vu en lui un vrai catholique. Et je pense que du haut du Ciel, il se réjouit de nous voir autour de lui (...) Et nous tenons à dire à ses chers parents qui sont présents, toute notre affection, toute notre sympathie, pour ceux qui nous ont manifesté aussi toujours une si grande affection aussi et un si grand soutien.

Que nos mémoires ne soient pas infidèles, et que nos cœurs ne soient pas ingrats, même et surtout peut-être pour ceux qui n'ont pas connu ces premiers temps et les premiers combats de notre fidélité. C'est à la foi de ces humbles serviteurs du Christ-Roi et de sa Sainte Mère que nous devons de vivre notre foi sans avoir à mener les combats qui leur ont coûté dans de larmes et de souffrances, et nous ont obtenu tant de grâces !

Le séminaire d'Ecône en 1988



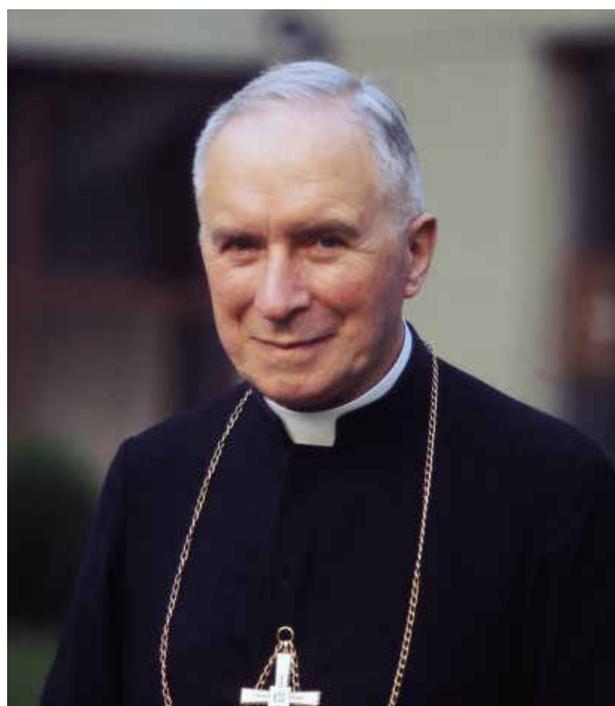
Années de fondation de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

FSSPX

Dès les années du Concile, Monseigneur Lefebvre, alors Supérieur général de la congrégation des Pères Spiritains, recevait des appels angoissés de la part de séminaristes désemparés. En effet, la dégradation de la formation sacerdotale se faisait déjà sentir un peu partout.

Monseigneur Lefebvre commença par les diriger vers des séminaires ou des universités qu'il estimait plus « traditionnels ». Malheureusement, la révolution conciliaire semblait devoir tout emporter : partout on jetait le froc aux orties, on abandonnait les exercices de piété, l'oraison, le chapelet, la dévotion à la Sainte Vierge et aux Saints.

L'enseignement de la foi était saccagé, les méthodes nouvelles faisaient table rase du passé, de la philosophie pérenne comme du magistère constant de l'Eglise, la divine Liturgie laissait place aux expériences les plus diverses et les moins sacrées. Devant le constat d'échec des solutions d'attente – comme le Séminaire français de Rome ou l'Université pontificale du Latran –, Mgr Lefebvre





Pose de la 1^{ère} pierre du séminaire le 6 juin 1971

Construction du bâtiment Saint Pie X en 1971



Mgr Lefebvre dans le cloître du séminaire



Mgr Lefebvre à Albano en 1975 avec sa soeur Mère Marie-Gabrielle et l'abbé Claude Michel



Écône - Riddes - Valais



Le séminariste Bernard Tissier de Mallerai sur le quai de la gare en 1973 partant en vacances de Noël



Retraite de rentrée à Grolley en septembre 1971

se trouva bientôt libre de toute fonction après qu'il eût été amené à démissionner de sa charge, en 1968. Evêque retraité âgé de 63 ans, il se décide alors, comme poussé par la Providence, à ouvrir lui-même une maison de formation à Fribourg en Suisse. Nous sommes en octobre 1969 et le Foyer Don Bosco, route de Marly, voit frapper à sa porte les premiers séminaristes demandeurs d'une formation spirituelle vraiment catholique. Parallèlement, ils suivent les cours de l'Université catholique.

Une année cruciale

1969-1970 : c'est l'année cruciale pour l'Eglise qui se voit imposer la nouvelle messe. A Fribourg les débuts sont difficiles : maladie de Mgr Lefebvre, départs de plusieurs séminaristes. A la même époque, en Valais, un groupe de fervents catholiques rachète la maison et le domaine d'Écône mis en vente par les chanoines du Grand Saint-Bernard. Leur but est de sauver les bâtiments d'un usage profane, car ils ont le ferme espoir de garder à la propriété une finalité religieuse. Bientôt, ils en font don à Mgr Lefebvre qui décide, dans un premier temps, d'y installer l'année préparatoire ou de spiritualité qu'il veut instituer avant les études de philosophie et de théologie. C'est ainsi qu'à la rentrée 1970, 11 séminaristes de 1ère année font leur entrée à Écône tandis que leurs aînés repartent à Fribourg pour y poursuivre leur formation.

Surtout, le 7 novembre 1970, Monseigneur Lefebvre annonce fièrement à ses séminaristes l'érection officielle de la « Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X » dans le diocèse de Fribourg par Son Excellence Mgr François Charrière. L'acte est signé du 1^{er} novembre 1970, fête de la Toussaint. L'Eglise catholique reconnaissait ainsi la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Le 18 février 1971, le cardinal-préfet de la Congrégation du Clergé adressait une lettre de louange pour l'œuvre accomplie. Munie de la reconnaissance et de la bénédiction de l'Eglise, la Fraternité Saint-Pie X semblait promise à un avenir prometteur et serein.

Expansion et premières difficultés

En juin 1971 Monseigneur bénit la première pierre du bâtiment Saint-Pie X à Écône, pour loger les séminaristes désormais trop nombreux pour les locaux existants. L'apostolat de ces débuts est encore bien limité : vers 1972, la Fraternité n'exerce de ministère qu'en Grande-Bretagne et en Californie, ainsi qu'en France, où elle assure l'aumônerie d'une modeste école de filles. Mais, en décembre 1972, une campagne de presse est lancée de France contre Écône. Certains évêques s'agacent de voir partir des jeunes gens pour ce qu'ils ne veulent considérer que comme un « *séminaire sauvage* ». En 1973, s'ouvre une nouvelle maison à Armada (Michigan), pour accueillir le séminaire nord-américain. Puis en 1974, c'est l'acquisition d'un ancien noviciat des Frères du Sacré-Cœur à Albano-Laziale, aux portes de Rome.



Si Monseigneur Charrière dit oui, bien ce sera le signe de la Providence

Mgr Lefebvre, Conférence spirituelle à Ecône, 1971

« Je n'ai pas eu de révélation spéciale, je ne suis malheureusement pas mystique, mais j'ai été poussé par les circonstances : les pressions des séminaristes, des parents, des prêtres, des amis des séminaristes : Est-ce que vous ne connaissez pas un séminaire, vous ne connaissez pas une maison pour les mettre ? Je n'ai rien trouvé à Fribourg, rien trouvé, toujours rien poussé par le Père Philippe, poussé par Bernard Faÿ poussé par l'Abbé d'Hauterive (Dom Bernard Kaul) : « Mais il faut faire quelque chose, il faut faire quelque chose quoi, faites quelque chose, allez trouver Monseigneur !, « Oh mais ! laissez-moi respirer, je n'ai même pas le temps de respirer, je ne peux pas faire ça comme ça du jour au lendemain, dans un an si vous voulez mais pas maintenant », « Non, non, non, c'est tout de suite, tout de suite, me dit le Père Philippe, tout de suite qu'il faut faire ça parce qu'après l'université libre** l'université va crouler, vous savez s'il n'y a pas de bons éléments qui défendent un petit peu les professeurs traditionalistes on va tous être mis

dehors ». « Bon écoutez, si Monseigneur Charrière dit oui, bien ce sera le signe de la Providence, mais pour moi il dira non parce que je vois très bien les évêques : mais c'est un grand ami Monseigneur Charrière... mais comprenez mon conseil, mes prêtres... et puis ceci et puis cela, ce ne sera pas possible... Monseigneur m'a reçu : « Mais Monseigneur faites, faites, je vous en supplie, faites ». Je suis parti, j'ai commencé et puis ma foi je suis là avec vous, puis c'est tout, je ne sais pas comment tout cela c'est fait, de fil en aiguille comment l'argent est venu, comment les ensembles se sont formés, comment ces messieurs nous ont accueillis ainsi de suite ! Tout ça est vraiment... moi je n'en sais rien... alors je pense tout de même que le Bon Dieu est avec nous. Je pense, je l'espère ! »

Dossier Si Monseigneur Charrière dit oui...



Les évêques suisses avec Paul VI en 1963

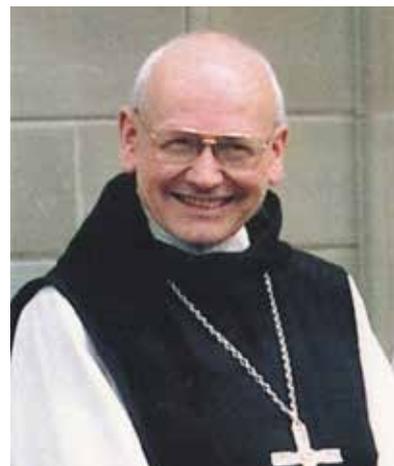


Mgr François Charrière, évêque de Fribourg



Le Cardinal Journet avec Mgr Charrière

Dom Bernard Kaul, cistercien, Abbé d'Hauterive



Le professeur Bernard Fay



Mgr Charrière (à gauche) avec Pie XII en 1952



Mgr François Charrière et Mgr Nestor Adam

Mgr Marcel Lefebvre



Mgr Nestor Adam le jour de son sacre épiscopal

« Sans aucun doute, l'existence de la Fraternité a dépendu de Mgr Charrière. Nous avons contracté envers lui une très grande dette de reconnaissance. Je dois ajouter que Mgr Adam s'est montré aussi très encourageant ».



« Il y avait une douzaine de séminaristes, qui, au Séminaire français de Rome, avaient eu des contacts avec moi, lorsque j'étais encore Supérieur général des Pères du Saint-Esprit. Ils ont continué à venir me voir quand j'étais seul, à m'informer des désastreux progrès de la déliquescence au sein de cette institution si respectée jusqu'alors. Angoissés, ils m'exposaient leurs doutes grandissants quant à la possibilité de poursuivre leur formation dans de semblables conditions. Puis, ils se sont montrés de plus en plus pressants : « Monseigneur, ce n'est plus possible, faites quelque chose pour nous ! » Je n'imaginai pas alors où mènerait l'expression de ces cris de détresse. J'ai alors pensé à Fribourg, où il y avait une maison des Pères du Saint-Esprit. Je suis allé voir Mgr Charrière, que j'avais reçu pendant une quinzaine de jours à Dakar et avec lequel nous avions tissé des liens d'amitié. J'ai envoyé plusieurs jeunes étudiants à l'Université de Fribourg, où les Dominicains donnaient les cours dans un esprit encore assez traditionnel et où il y avait le Père Philippe. (...)

J'allais de temps à autre visiter les séminaristes que j'avais envoyés à Fribourg. C'est au cours de l'une de ces visites que j'ai été invité à participer à une réunion chez le professeur Bernard Fay, à laquelle assistaient le Père Marie-Dominique Philippe, le Révérendissime Père Abbé d'Hauterive, M. Braillard et d'autres amis. Ils m'ont littéralement pris au collet et m'ont dit : « Il faut faire quelque chose pour ces séminaristes », qui commençaient d'ailleurs à n'être plus très à l'aise, ni bien admis chez les Dominicains où s'engouffraient les réformes. J'ai eu beau invoquer que j'avais soixante-cinq ans, l'âge de la retraite et que cela ne paraissait pas très sérieux d'entreprendre une œuvre alors que je pouvais disparaître d'ici à quelques années. Rien n'y fit. Et c'est ainsi que tout a été engendré !

Je suis allé voir Mgr Charrière à Fribourg, qui m'a encouragé sans restriction. « Monseigneur, m'a-t-il dit, il faut rester ici. On va vous trouver une maison. Regroupez ces séminaristes. C'est très important. Il faut absolument qu'il y ait des jeunes qui soient bien formés. » Il s'est montré très enthousiaste et très persuasif. Sans lui, je n'aurais rien fait. Je serais resté dans l'ombre. J'aurais continué mon travail à la Propagande. Sans aucun doute, l'existence de la Fraternité a dépendu de Mgr Charrière. Nous avons contracté envers lui une très grande dette de reconnaissance. Je dois ajouter que Mgr Adam s'est montré aussi très encourageant.

Ces encouragements et diverses étapes m'ont conduit, finalement, en cet été 1969, à louer douze chambres au Foyer Dom Bosco, établi route de Marly à Fribourg, pour l'ouverture de l'année

scolaire 1969-70. Du groupe de séminaristes du Séminaire français de Rome ne sont venus à Fribourg que l'abbé Aulagnier, qui est le premier des prêtres restés dans la Fraternité que j'ai ordonné, et M. l'abbé Cottard, qui a rejoint Fribourg l'année suivante. Des neuf séminaristes du début, il n'y en a que deux qui soient demeurés dans la Fraternité : M. l'abbé Paul Aulagnier et M. l'abbé Tissier de Mallerai ».

(Source : Fideliter n°59, septembre-octobre 1987)

Mgr François Charrière, évêque de Fribourg (1893-1976)

Mgr François Charrière naquit le 1er septembre 1893 à Cerniat dans le canton de Fribourg. Son père, Louis Charrière, fut un homme politique syndic de commune, juge de paix et député au Grand Conseil fribourgeois. Après avoir suivi ses classes primaires dans son village natal de Cerniat, François Charrière fut durant six années élèves du Collège Saint-Michel à Fribourg. Après des études en philosophie au Collège de Stans, il entra au Grand Séminaire de Fribourg en 1913. Il fut ordonné prêtre le 15 juillet 1917, par Mgr Colliard, évêque de Fribourg. De 1921 à 1923, il fut envoyé par le diocèse à Rome à l'Angelicum où il écrivit une thèse de doctorat intitulée « L'interdit en droit ecclésiastique ». Le 24 avril 1924, il fut nommé professeur au Grand Séminaire de Fribourg. En 1932, on lui confia la chaire de Droit canon de l'Université de Fribourg, qu'il tint jusqu'en 1936 avant d'obtenir un statut professeur extraordinaire en congé. Mgr François Charrière fut aussi directeur du journal « La Liberté de Fribourg » de 1941 à 1945. Il fut aussi l'auteur de plusieurs ouvrages religieux, notamment « Ego te absolvo » (1939), « La physiognomie des Heures Canoniales » (1941), et « Problèmes d'aujourd'hui », Vérités de toujours (1944).

Nommé évêque de Lausanne, Genève et Fribourg le 24 octobre 1945 pour succéder à Mgr Marius Besson, il fut consacré évêque le 21 novembre 1945 en la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg par Mgr Filippo Bernardini, nonce apostolique en Suisse. Son orientation missionnaire se manifesta par son attachement constant à l'Œuvre de St-Justin, destinée spécialement aux étudiants boursiers étrangers, ou par son souhait que de nombreux prêtres diocésains puissent offrir leurs services aux Eglises locales du tiers-monde après l'encyclique « Fidei Donum ». Au sein de la Conférence des évêques suisses, il se chargea



Mgr Charrière
en 1946



Mgr François Charrière

Mgr François Charrière
en 1953



Mgr Charrière
après une
cérémonie de
confirmations



Les armes
épiscopales de
Mgr Charrière



Mgr Charrière en 1970 entouré de Mgr Mamie et de Mgr Adam à l'occasion de ses 25 ans d'épiscopat

des secteurs « œcuménisme » et « Eglise-Etat ». Lors de la préparation du concile Vatican II, il multiplia les rencontres entre théologiens de divers pays, consacrées surtout à l'œcuménisme, à la définition des tâches du Secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, fondé en 1960, et à la révision de la position catholique à l'égard de la liberté religieuse. Devant le concile, Mgr Charrière prit la parole à propos de la communication sociale et des mariages mixtes. Membre du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, présidé par le Cardinal Bea, il fut un fervent partisan de l'œcuménisme pendant et après le concile Vatican II. En 1964 il représenta, à Moscou, l'Eglise catholique aux noces d'or épiscopales du patriarche orthodoxe Alexis. Avec Mgr De Smedt, évêque de Bruges en Belgique, il prit une part active dans l'élaboration du texte conciliaire « *Dignitatis humanae* ». Durant son épiscopat il exprima souvent son désir que la doctrine sociale de l'Eglise fût appliquée concrètement dans les institutions du pays.

Le 25 novembre 1966 Mgr Charrière répondit à la lettre du Cardinal Ottaviani du 24 juillet 1966 adressée aux présidents des conférences épiscopales.

Éminence,

La Congrégation pour la doctrine et la foi a demandé aux conférences épiscopales de renseigner le Saint-Siège sur différents courants d'idées qui touchent à la foi et qu'on constate en plusieurs milieux à l'heure actuelle. Dans leur dernière conférence de septembre, les évêques suisses ont décidé de répondre chacun pour leur

compte à cette enquête du Saint-Siège. J'ai donc l'honneur de faire rapport à ce sujet, pour ce qui regarde le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

Ma première pensée, Éminence, est pour remercier le souverain pontife et vous-même de nous avoir interrogé à ce propos. Comment peut-on faire reproche au Saint-Siège, comme cela est arrivé en divers milieux, de s'inquiéter en ce qui touche aux problèmes de la foi ? N'est-ce pas le devoir le plus grave, pour le pape et les évêques, que de veiller à l'intégrité de la foi ? Comment peut-on aussi reprocher au Saint-Siège d'avoir publié cette demande d'enquête, le Saint-Siège s'y est résolu, parce que la presse en a parlé et que le moindre mal était bien en définitive de publier ce document. Nous sommes nombreux, croyez-le bien, Éminence, à avoir souffert avec le souverain pontife et vous-même de l'état d'esprit qui s'est manifesté en plusieurs publications.

Ceci dit, je crois pouvoir dire en toute sincérité que prêtres et fidèles, dans notre diocèse, ont résisté jusqu'ici très loyalement aux infiltrations erronées et dangereuses dont parle votre lettre. Non pas que nous prétendions être meilleurs que les autres, mais parce les Suisses sont farouchement attachés à l'esprit d'indépendance et se méfient d'instinct de ce qu'on leur apporte du dehors. Mais cette influence du dehors s'exerce quand même sous la forme de revues, de journaux. Sous la forme aussi de prédicateurs de retraites qui nous viennent pour la plupart de France ou de Belgique. J'ai eu plusieurs fois des plaintes à ce sujet et j'ai demandé que les supérieurs religieux nous



renseignent exactement de ce qui se passe. Il m'est arrivé déjà de retirer les pouvoirs à des prêtres trop avancés. Il s'agit généralement de positions inadmissibles concernant le culte de l'Eucharistie et le culte marial. Sur ce dernier point, il est même arrivé que j'aie dû mettre à l'ordre quelques prêtres de chez nous. Mais c'est une infime minorité. J'ai cependant pris position publiquement à ce sujet dans mon sermon du 4 octobre dernier, à la cathédrale.

*J'ai parlé d'influences qui nous viennent de France ou de Belgique. Je dois signaler aussi que la revue *Orientierung*, qui paraît à Zurich sous la direction des Pères jésuites, publie parfois des articles dangereux et inadmissibles. Tout récemment, en octobre dernier, cette revue s'est permis de critiquer votre enquête auprès des évêques à laquelle je réponds aujourd'hui. Et cela en des termes qui frisent le mépris. J'ai protesté auprès de cette revue et de ses supérieurs, les Pères jésuites de Zurich, et je ne suis pas le seul à l'avoir fait. Cette revue, qui prétend nous « orienter », publie quelques articles excellents, mais d'autres au contraire font beaucoup de mal. Nous parlerons de cela, entre évêques suisses.*

Daignez agréer, Éminence, les sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être de Votre Éminence le très humble serviteur.

+ François Charrière,
Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

En 1968 il reçut un évêque auxiliaire en la personne de Mgr Pierre Mamie qui lui succéda sur le siège épiscopal le 29 décembre 1970.

En 1955 Mgr Lefebvre vint visiter à Fribourg les Petites Sœurs de Saint Paul afin de découvrir cette œuvre. Le 23 octobre 1955, à l'occasion du dimanche des missions, à la cathédrale de Fribourg, en présence de Mgr Charrière, Mgr Lefebvre, archevêque de Dakar et Délégué apostolique pour l'Afrique Francophone, assura la prédication. Le 10 mai 1959 Mgr Charrière fut invité par l'archevêque de Dakar pour bénir l'église de Fatick au Sénégal.

Le 6 juin 1969 Mgr Lefebvre rencontra Mgr Charrière en son évêché de Fribourg qui l'autorisa à ouvrir un convict pour séminaristes. L'amitié, forgée au Sénégal entre les deux évêques joua à plein. Le 29 juin 1970, Mgr Lefebvre envoya à Mgr Charrière un « memorandum » sur son idée de fondation d'une Fraternité sacerdotale. Le 1er juillet 1970 Mgr Lefebvre fut reçu à nouveau à l'évêché de Fribourg par Mgr Charrière assisté cette fois de son nouvel auxiliaire Mgr Mamie. Il confia à

l'évêque de Fribourg une ébauche des statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X réalisée le 17 juin précédant à Rome et obtint l'autorisation de la poursuite de son œuvre: « ouvrir à Fribourg une maison de caractère international destinée à recevoir des aspirants au sacerdoce qui suivent les cours à l'université ». Reçu à nouveau le 18 août 1970 par Mgr Charrière, Mgr Lefebvre se vit confirmer par écrit l'autorisation reçue oralement quelques semaines plus tôt. Le 7 novembre 1970 Mgr Charrière signa le décret d'érection de la « Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X », érigée comme « Pia Unio » dans le diocèse de Fribourg. Le décret portait la date du 1er novembre 1970. Dès avant la démission de l'évêque de Fribourg, Mgr Lefebvre le sollicita pour incardiner les membres de la Fraternité dans son diocèse. Ce fut son vicaire général, Mgr Perroud, qui lui répondit que Mgr Charrière fut très heureux d'ériger la Fraternité Saint Pie X comme « pia unio » dans son diocèse, mais qu'il « ne peut cependant s'engager à en incardiner les membres ». Le 19 décembre 1970, Mgr Lefebvre protesta auprès de Mgr Charrière. Nous refuser l'incardination, « c'est empêcher cette association de vivre et de se développer. (...) La « pia unio » serait frappée de mort avant d'avoir vu le jour ». Etant sur le départ, Mgr Charrière ne répondit pas à la lettre de Mgr Lefebvre. Le 29 décembre suivant il se retira, laissant son siège épiscopal à son auxiliaire Mgr Mamie. Celui-ci reçut Mgr Lefebvre le 20 janvier 1971 et lui signifia son refus d'incardiner « des étrangers au diocèse ». Mgr Adam, évêque de Sion, sollicité de son côté, se montra tout aussi négatif. Quelle sera en 1975 l'attitude de Mgr Charrière face à la suppression de Fraternité Saint Pie X par son successeur ? Mgr Mamie nous en donne un bref aperçu dans la lettre qu'il écrivit à ses prêtres le 15 mai 1975 : « Avec Mgr Charrière j'avais d'abord cru pouvoir faire confiance à Mgr Lefebvre, préoccupé surtout par la formation spirituelle et théologique des futurs prêtres. Plus le temps a passé, plus nous avons dû constater que la « Fraternité » s'écartait de la fidélité et de l'obéissance au Concile et au successeur de Pierre. Mgr Charrière partage cette constatation ». Il mourut le 11 juillet 1976, quelques jours seulement avant la suspens « a divinis » de Mgr Lefebvre, datée du 22 juillet 1976. Mgr Charrière mourut le 11 juillet 1976, quelques jours seulement avant la suspens « a divinis » de Mgr Lefebvre, datée du 22 juillet 1976.

(Source : Marcel Lefebvre, une vie,
par Bernard Tissier de Mallerais, Clovis 2002)

Mgr François-Nestor Adam, évêque de Sion (1903-1990)

Mgr François-Nestor Adam C.R.B., est né le 7 février 1903 à Étroubles en Vallée d'Aoste (Italie) fils de Séverin et de Joséphine Marcoz, deuxième enfant d'une famille de six (dont l'aîné mourut en bas âge). Il suivit ses études classiques au collège Saint-Bénin à Aoste, puis fréquenta durant deux ans à la faculté de droit de Turin. En 1920, il prit l'habit au Saint-Bernard, et vers la fin de son noviciat, malade et doutant de sa vocation, il rentra dans sa famille. L'appel de Dieu se faisant sentir, Nestor Adam recommença le noviciat. En 1926, il fit sa profession solennelle, et acheva ses études théologiques à Innsbruck. Mgr Victor Bieler, évêque de Sion, l'ordonna prêtre le 28 août 1927. Il enseigna dès lors la philosophie et la théologie à ses confrères.

En 1928 il ajouta à ses charges, celle de maître des novices jusqu'à sa nomination comme recteur de Ravoire (commune de Martigny-Combe), en 1934. Le 18 avril 1939, lors du chapitre de la congrégation, Nestor Adam fut élu prévôt, succédant à Mgr Bourgeois. Le pape Pie XII confirma cette élection le 10 mai 1939, et c'est en juin 1939 que la bénédiction abbatiale eu lieu.

En 1952, Mgr François-Nestor Adam, Prévôt de la Congrégation du Grand-St-Bernard, devint évêque de Sion. Le 12 octobre 1952 il fut consacré évêque en sa cathédrale de Sion par Mgr Filippo Bernardini, nonce apostolique en Suisse. Il acheva la rénovation du Grand Séminaire diocésain en 1959. L'événement majeur de l'épiscopat de Mgr Adam fut le Concile Vatican II (1962-1965). Lors de la première session du concile, il émit le souhait que les évêques ne portassent plus de violet en dehors des cérémonies liturgiques. Il participa à toutes les séances plénières du Concile. Se montrant tout d'abord critique, il se rallia aux décisions conciliaires. Si l'évêque de Sion plaida encore en 1957 encore en faveur d'une formation au sacerdoce « loin du monde », ce fut en 1966 qu'il reconnut désormais « la nécessité d'adapter les séminaires aux exigences du temps actuel ». En 1970, confronté à une forte baisse des vocations et à la suppression de l'enseignement en latin (qui permettait jusque là d'assurer un unique corps professoral pour les deux parties linguistiques du diocèse), Mgr Nestor Adam décida de fermer de fermer son séminaire à Sion et d'installer la communauté des séminaristes à Fribourg, où se trouvait l'unique faculté de théologie catholique en Suisse romande. Suite à l'encouragement lancé aux fidèles par Concile Vatican II à collaborer avec le curé dans les tâches pastorales, Mgr Nestor Adam

demanda déjà en 1971 à chaque curé de mettre sur pied dans sa paroisse un conseil paroissial. Pour mettre en application les décrets conciliaires, il convoqua un synode diocésain en 1972. Il créa le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral diocésain et les conseils pastoraux de paroisse. Président de la Conférence des évêques suisses, il signa le 5 juillet 1973 la reconnaissance réciproque de baptême avec le président de la Fédération des Eglises Protestantes de la Suisse et le vicaire épiscopal de l'évêque catholique-chrétien.

Il resta évêque de Sion jusqu'au 22 juillet 1977. Malade et impatient de quitter Sion Mgr Adam se retira dès le 18 août 1977 dans une petite paroisse de montagne, Bourg-Saint-Pierre, en Valais, qu'il administrera jusqu'au 8 août 1984. Le 17 septembre 1977 il consacra évêque en la cathédrale de Sion son successeur, Mgr Henry Schwery, futur cardinal en 1991. En 1984 il se retira alors à la Résidence à Sion, participant à l'office de chœur avec les chanoines de la cathédrale, tant que ses forces le lui permirent. Il décéda le 8 février 1990 à l'hôpital de Gravelone à Sion.

Mgr Lefebvre fit la connaissance de Mgr Adam durant le concile. « *Mgr Adam était tout à fait opposé à ce qui s'est passé dans le Concile, à tel point que... nous étions très intimes à ce moment-là, il m'avait confié ses soucis, et il m'a dit : - Moi, je ne viens plus, je ne viendrai plus au Concile. Non, je ne peux pas revenir dans une assemblée comme ça où on est en train de poser les principes qui démoliront l'Eglise... Il voyait très clair. - Je lui ai dit : Mais, Monseigneur, ce n'est pas cela qu'il faut faire. Si vous êtes contre, il faut lutter. Restez avec nous, restez au Concile, qu'on lutte contre cet envahissement, contre ce raz-de-marée qui est en train d'envahir l'Eglise !... - Oh ! non, non, c'est plus fort que moi, je ne peux pas... Et il resté un an sans venir au Concile. Et après, vous voyez ce qu'il a fait. C'est lui qui a introduit les principes de la révolution dans son diocèse. C'est comme ça ! Et il y en a eu beaucoup comme cela.* »

En 1969, passant en Valais, Mgr Lefebvre visita la propriété d'Ecône qui venait d'être rachetée l'année précédente par quelques messieurs pour sauver cette maison religieuse. Il écrivit alors à son ami, Mgr Adam, évêque du diocèse de Sion, lui confiant son idée d'ouvrir un séminaire dans cette ancienne maison des chanoines du Grand Saint Bernard. Mgr Adam lui répondit prudemment le 13 avril 1969 : « *La création d'un séminaire, tel que vous l'envisagez, serait certainement plus facile à réaliser à Fribourg ; la proximité d'une université, où saint Thomas est encore à*

Mgr Nestor Adam

Les évêques suisses au Concile pendant la session de 1963



Visite de Mgr Adam à Ecône le 29 avril 1971



Armes de Mgr Adam



Sacre épiscopal de Mgr Adam



Mgr Adam prêchant

Dossier Mgr François Charrière et Mgr Nestor Adam

l'honneur, faciliterait grandement les choses ».

Le 30 juin 1969 Mgr Lefebvre rencontrait Mgr Adam et lui fit part de son projet de fondation à Fribourg et à Ecône. Le 19 mai 1970, Mgr Lefebvre fit un voyage discret à Sion chez Mgr Adam. Il lui demanda l'autorisation à accueillir à Ecône l'année préparatoire aux études universitaires à Fribourg, année dite de propédeutique. Mgr Adam n'osa pas refuser et donna son placet, mais il ne fut pas favorable à l'ouverture d'un séminaire avec un cursus de formation complet. De fait, dans son diocèse, il y avait encore le séminaire diocésain, celui des chanoines du Grand Saint Bernard ainsi que celui des capucins. Entre temps, les cours l'université de Fribourg ne donnant plus une aussi grande satisfaction, Mgr Lefebvre envisagea à nouveau la fondation d'un séminaire complet. Il consulta le Cardinal Journet pour lui soumettre ce projet, et celui-ci lui répondit « *de ne rien dire ni pour ni contre son entreprise ne désirant pas y être mêlé* ». Il consulta également Mgr Mamie, évêque de Fribourg, qui compris le bienfait d'un séminaire indépendant mais trouvait qu'il était difficile de le réaliser. Quant aux collaborateurs de Mgr Lefebvre ils étaient persuadés de la nécessité de fonder un séminaire complet et ce à Ecône. Le 16 novembre 1970, après une neuvaine à Saint Joseph, Mgr Lefebvre décida de construire le séminaire à Ecône. Le 26 décembre 1970 Mgr Adam reçut Mgr Lefebvre en son évêché à Sion et l'autorisa à réaliser son projet de séminaire. « *Alors, dit Mgr Lefebvre, je lui demandais une approbation écrite. Mais il sourit en disant : « Vous doutez de la parole d'un évêque ? » et je n'eus pas d'écrit. Je l'ai regretté car, quelques années plus tard, il a osé prétendre qu'il n'avait pas autorisé le séminaire, mais seulement l'année de spiritualité !* » Plus tard, son successeur, Mgr Henri Schwery, entendit plus d'une fois son prédécesseur lui dire : « *Mgr Lefebvre m'a trompé !* », parole que Mgr Schwery pensait concerner une question « juridique ». Il s'agissait probablement de cette permission arrachée par Mgr Lefebvre et concédée du bout des lèvres par Mgr Adam. Oui Mgr Adam n'avait pas donné d'autorisation expresse, positive, écrite. Par deux réponses à Mgr Pietro Palazzini (18 mars et 15 avril 1971), secrétaire de la Congrégation du Clergé, il soutint la demande de Mgr Lefebvre d'ériger la Fraternité Saint Pie X en droit pontifical. Le 29 avril 1971, Mgr Adam vint à Ecône et pu constater les travaux des fondations d'un premier bâtiment, le bâtiment Saint Pie X. Le 6 juin 1971 Mgr Lefebvre bénit la première pierre du séminaire d'Ecône. En automne 1971, Mgr Adam rencontra à Rome le

Cardinal Gabriel Garonne, préfet des Séminaires et Universités et ancien condisciple de Mgr Lefebvre au Séminaire français et prit courageusement la défense du séminaire d'Ecône contre les premières attaques. Début 1972, le Cardinal Garonne demanda à l'évêque de Sion de « *suivre de près la vie, la marche et les orientations doctrinales et pédagogiques* » d'Ecône. Mgr Adam, conduit par l'abbé Epiney, curé de la paroisse de Riddes sur laquelle se trouve Ecône, visita de temps à autre le séminaire et ne lui cacha pas son admiration. Il lui confia : « *Ah ! c'est fantastique, c'est une belle œuvre, cela me fait plaisir* ». Le 10 février 1972 Mgr Adam répondit à une lettre du Cardinal Garonne lui demandant l'écho d'Ecône en Valais : « *Les progressistes sont furieux contre, les intégristes pour, et le grand nombre indifférent. Personnellement, j'estime qu'en vertu du pluralisme ils ont droit à la vie* ».

Début 1973, devant l'hostilité des évêques français à l'égard du séminaire, Mgr Adam prit peur. Il voulu alors se dégager d'Ecône. Le 21 février 1973, il écrivit au même Cardinal Garrone : « *Sans mon autorisation, le préséminaire est devenu séminaire ; devant ce fait accompli, il n'y avait plus qu'à s'incliner* ». Le 17 mars 1973 il écrivit à Mgr Lefebvre : « *La messe de Paul VI est obligatoire. (...) Je ne puis tolérer la formation d'une secte dans le diocèse. (...) Toute l'histoire de l'Eglise nous apprend que les vrais réformateurs (...) ne se sont jamais soustraits à l'obéissance* ».

En 1983, Mgr Lefebvre rencontra Mgr Adam pour lui demander de signer avec lui et Mgr de Castro Mayer une lettre publique au Pape Jean-Paul II. « *Déjà l'année dernière, Mgr Graber, l'ancien évêque de Ratisbonne, m'avait demandé de venir le voir et avait préparé lui-même une protestation, une lettre publique au pape, assez brève, mais il avait l'air d'y tenir beaucoup. Alors nous avons discuté et je l'avais encouragé à demander d'essayer d'avoir la signature de plusieurs autres évêques, en particulier de Mgr Adam et peut-être du Cardinal de Tolède, enfin d'essayer d'avoir quelques signatures... Ce qui avait été fait. J'avais été voir Mgr Adam exprès, avec le document de Mgr Graber pour lui demander s'il accepterait de signer. Mgr Adam a dit : - Il faudrait que le pape soit d'accord...* »

(Source : Marcel Lefebvre, une vie, par Bernard Tissier de Mallerais, Clovis 2002)



Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?

Mgr Jacques Masson (1937-2010) - Premier directeur du séminaire d'Ecône

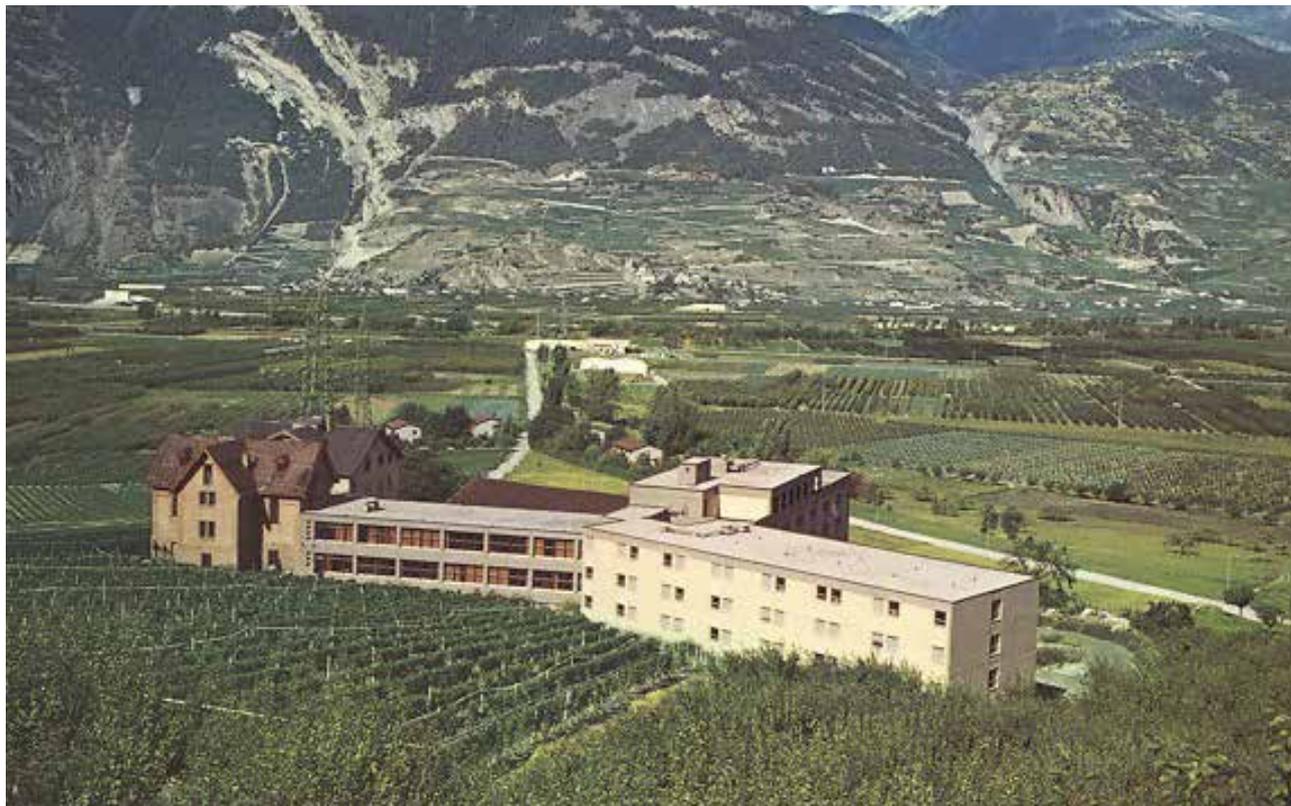
Lorrain d'origine, Mgr Jacques Masson est entré au séminaire de Nancy puis à celui d'Issy-les-Moulineaux en 1963 et fut ordonné prêtre le 25 juin 1966 pour le diocèse de Meaux où il fut d'abord professeur de séminaire avant d'être nommé vicaire à Nemours. Continuant à porter la soutane, il rallia à lui quelques jeunes qui cherchaient une saine formation et c'est dans le cadre de cette quête que, par l'intermédiaire de l'abbé Luc Lefèvre, il rencontra en 1969 Mgr Marcel Lefebvre, lequel le sollicita pour devenir le premier directeur du séminaire d'Ecône, charge qu'il assuma jusqu'en février 1973 (il fut remplacé par le Chanoine René Berthod). Destiné au secrétariat de Mgr Lefebvre, il quitta Ecône l'année suivante, emmenant avec lui quelques séminaristes. Il se rendit à Rome où il s'installa et où, sous la protection de Jean-Paul II, il fut incardiné dans le vicariat avant de travailler au Palais de la Propagande à l'agence d'information Fides. C'est au service de la Congrégation pour

l'Évangélisation des peuples dont elle dépendait qu'il a pu user du titre de « Monseigneur ». Écrivant régulièrement sur le site Hermas, il n'a pas hésité à publier ses souvenirs de son supérieurat à Ecône.



Mgr Jacques Masson

Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?



Le séminaire d'Ecône

(...) Fin novembre 1969, Bruno Dufour, séminariste en terminale au Séminaire Sainte-Marie de Meaux, vient me trouver à Nemours : « *L'abbé, l'an prochain, je veux entrer au grand séminaire : mais Saint Sulpice est exclu, et n'importe quel autre séminaire en France ! Trouvez-moi un BON séminaire !* » C'était chercher l'épingle dans un tas de foin, « *mission impossible* » ! J'ai alors pensé à l'Abbé Luc Lefèvre, de « la Pensée Catholique », qui avait complété ma formation sacerdotale quand j'étais séminariste à Saint-Sulpice, et m'avait aussi permis de survivre (j'ai eu trois « Lefebvre » dans ma vie : le supérieur du séminaire de Nancy, l'Abbé Luc Lefèvre, et Mgr Marcel Lefebvre). Une visite à Paris au mois de décembre : l'Abbé Luc Lefèvre me dit : « *Mgr Marcel Lefebvre est en train de préparer quelque chose. Je ne puis vous donner plus de détails, car tout n'est pas encore au point. Revenez vers Pâques, et je vous donnerai toutes les informations. Dites à votre séminariste d'être confiant : tout s'arrangera pour lui, et pour les autres ensuite* ». J'ai repris contact avec l'Abbé Lefèvre au moment de Pâques, et il m'a conseillé de m'adresser directement à Monseigneur Lefebvre, car une solution était en vue. Chose dite, chose faite : je prends un rendez-vous avec Monseigneur Marcel Lefebvre, et je le rencontre rue Lhomond à Paris.

Je le connaissais de nom et de réputation, et

j'avais même, depuis le Concile, sa photo dans mon portefeuille ! A Saint-Sulpice j'avais entendu dire des tas et des tas de choses à son sujet : un extrémiste, de droite bien sûr, un « intégriste », un « exalté », un « tribun ». Je vis un homme simple, en soutane, la croix pectorale accrochée comme il est normal de le faire, l'anneau au doigt. Une voix douce, un peu timide, chaleureuse, accueillante, bienveillante. Je dois dire que je fus quelque peu « déçu » par ce premier contact ! Je m'attendais à voir un homme plus « énergique ». Non ! Très calme, posé, réfléchi, délicat. Nous avons fait un tour d'horizon complet de la situation, pour nous connaître tout d'abord, pour voir les problèmes qui se posent aux jeunes qui veulent entrer au séminaire - dans quel séminaire ? - et la situation générale dans l'Eglise, en France tout particulièrement.

Puis, Mgr Lefebvre me fit part de son projet d'ouverture d'une année de Spiritualité, préalable au cycle d'études du séminaire. Il avait reçu plusieurs demandes de jeunes, et il avait déjà une maison en Suisse, dans le Valais, ancienne propriété des Chanoines du Saint Bernard, et les pourparlers étaient bien avancés pour obtenir la fondation d'une Fraternité, avec Mgr Charrière évêque de Fribourg en Suisse, favorable aux projets de Mgr Lefebvre. Il avait déjà une Maison à Fribourg, rue de la Vignettaz, où se trouvaient quelques séminaristes



qui étudiaient à la Faculté de Fribourg, l'abbé Tissier de Mallerai, l'abbé Jean-Yves Cottard, l'abbé Paul Aulagnier, et peut-être un autre, je ne me souviens plus.

Mgr Lefebvre avait l'intention d'envoyer les séminaristes à Fribourg, après leur année de Spiritualité à Ecône. Mais le Cardinal Journet le lui déconseillait, car, à son avis, tous les séminaristes ne sont pas nécessairement en mesure de poursuivre des études universitaires. Aussi il conseillait-il à Mgr Lefebvre d'ouvrir son propre séminaire, à Ecône même, le séminaire de la Fraternité Sant Pie X que Mgr Charrière a reconnue en date du 1er novembre 1970. Le Cardinal Journet pensait que Mgr Adam, évêque de Sion ne s'y opposerait pas. Mais on n'en était pas encore là.

Un problème préoccupait Mgr Lefebvre et il s'en est ouvert à, moi à trois reprises au cours de notre entretien : il devait trouver des prêtres, jeunes, bien formés, sûrs, pour encadrer dès le mois de septembre l'Année de spiritualité, et assurer les cours.

Dès la première fois, j'ai compris que Monseigneur Lefebvre me lançait un appel discret pour me joindre à lui : « *J'ai besoin de jeunes prêtres, qui portent la soutane, qui sont bien formés, catholiques, qui ont su résister à la vague moderniste* ». Mais je n'ai pas réagi. La conversation s'est poursuivie, intéressante, profonde, amicale, détendue, affectueuse même ; Mgr Lefebvre se « détendait » petit à petit, et s'ouvrait.

Il revint une deuxième fois sur le besoin de prêtres pour cette année de Spiritualité. Je n'ai pas réagi. Quelque temps passe encore, la conversation portant sur les questions qui nous tenaient à cœur, et sur nos différentes expériences, lui, comme grand

missionnaire, puis Archevêque de Dakar et Délégué Apostolique pour toute l'Afrique francophone. Il me parla de sa démission du Siège de Dakar pour permettre l'indigénisation du clergé, et laisser la place à un prêtre qu'il avait formé et qui avait été son vicaire général, Mgr Hyacinthe Thiandoum, qui lui succéda, de fait, et fut nommé Cardinal, et lui resta très attaché, j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte puisqu'il vint même à Ecône, et c'est moi qui l'ai reçu et lui ai fait célébrer la Messe de Saint Pie V ; et il fut fidèle jusqu'aux derniers moments, dans son affection et sa reconnaissance envers Mgr Lefebvre.

Puis Mgr Lefebvre, se laissant aller à des confidences, m'expliqua comment il avait été nommé évêque de Tulle [avec le titre personnel d'archevêque, qu'il était], parce que l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France avait refusé (déjà !) qu'on lui confiât un archevêché en France. Il me parla de sa nomination comme Supérieur de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, et pourquoi il avait donné sa démission : « *Il m'était impossible de continuer, car la majorité des Pères refusait d'obéir au Supérieur Général, à mes consignes, à mes demandes, à mes ordres* ».

Monseigneur Lefebvre revint une troisième fois sur la question des prêtres pour l'Année de Spiritualité, en ajoutant cette petite phrase : « *J'ai besoin de jeunes prêtres, qui portent la soutane, qui sont bien formés, catholiques, qui ont su résister à la vague moderniste... comme vous par exemple !* ». Je lui dis alors sans hésiter : - « *Monseigneur, vous embauchez ?* » - « *Bien sûr* », me répond-il. - « *Alors, je suis votre homme, si vous voulez de moi* ». - « *Comment donc, je vous connais de réputation par l'abbé Luc Lefèvre, ce*

Entrée des neuf premiers séminaristes en octobre 1970 - l'abbé Masson est à droite



Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?

que vous avez souffert et subi, comment vous avez réagi, votre fidélité à l'Eglise et au Saint-Père, et je serais très heureux de vous avoir comme collaborateur ! Mais il y a un problème : votre évêque ! ». Je lui répondis : « Ce n'est pas un problème, je m'en charge, avec l'aide du ciel et de Saint Michel. De toute façon, je ne voulais plus rester en France, car la vie y est impossible, et ma santé s'en ressent beaucoup. C'est une lutte continue. Cet argument suffit : je veux m'en aller pour des raisons de santé, et pour rester catholique ! ». « Je vais prier pour que Dieu vous écoute, et que votre évêque vous laisse libre ». Et nous nous quittons avec une accolade pleine d'affection et de confiance, et de reconnaissance à la Providence

C'est vrai, ma santé se ressentait de ces années de persécution, de lutte, de mise à l'écart, de rejet (le tout fait de « manière chrétienne » bien sûr !). Et puis, la goutte qui avait fait déborder le vase, était la distribution de la Sainte Communion dans la main. Voir distribuer la saintes Hosties dans la main des fidèles, souvent inconscients de ce qu'ils faisaient, de qui ils recevaient, me remuait les entrailles ! Pour moi, c'était inconcevable, un problème de conscience, en vertu du respect dû aux Saintes Espèces, aux fragments qui se détachaient des hosties [je le savais par expérience] ! J'étais objecteur de conscience sur cette question.

On disait alors que, pour les fidèles c'était un « droit » et que le prêtre devait s'y plier par obéissance ! L'obéissance à sens unique, quand je voyais toutes les fantaisies liturgiques, avec l'arrivée du Nouvel Ordo, tout qui « passait par-dessus bord ». J'avais eu, dans ma jeunesse une autre formation, catholique, dans une paroisse de campagne, de 1.200 habitants, où le prêtre nous avait donné, m'avait donné le respect le plus grand pour le Saint Sacrement, pour le Sainte Eucharistie, pour l'Hostie, reçue à genoux. Non, il ne m'était pas possible de faire comme Clovis et de « brûler ce que j'avais adoré ». (...)

J'allais alors consulter le médecin qui me soignait pour mes problèmes de santé, conséquence de la vie que je menais. Il me fit un certificat médical demandant pour moi un changement de ministère, dans un climat sain (!), et de préférence dans une région à l'air pur (!), une région montagneuse par exemple, comme la Suisse (!), trois ans de changement au moins. Il n'avait pas menti. C'était la vérité. Personne ne peut imaginer le « climat »



Romae, die 18 februarii 1971.

PROT. N. 133515/I.
(In risposta alla numero referenziato)

Exc.mo Domine,

Magno cum gaudio litteras tuas recepi, quibus Excellentia Tua notitias et statuta Operae vulgo dictae: "Fraternitas Sacerdotale" mihi nota facit.

Ut Excellentia tua exponit, Aseociatio, cura eiusdem Excellentiae tuae ab Episcopo Friburgensi D.no Francisco Charrière adprobata die 1 novembris 1970, iam fines evasit nationis Helveticae, et plurimi Ordinarii ex diversis orbis partibus, ipsam laudant et adprobant. Haec omnia et speciatim sapientes normae, quibus Opera informatur et regitur, bene sperare faciunt de eadem associatione.

Ex parte igitur huius Sacrae Congregationis, quod attinet, "Fraternitas Sacerdotalis" multum conferre poterit ad finem adipiscendum Consilii, in hoc S. Dicastero constituti, pro Cleri in mundo distributione.

Omni quo par est obsequio me profiteor
Excellentiae Tuae Rev.mae

addictissimum in Domino
J. Card. Wright
Præf.

Exc.mo ac Rev.mo Domino
D.no Marcello LEPEVRE
Archiepiscopo tit.de Synnada in Phrygia
Via Casalmonteferrato, n. 33
R O M A E

Lettre du Cardinal Wright

dans lequel devait vivre un prêtre « catholique », qui n'avait rien à voir avec l'intégrisme dont on l'accusait : j'avais entendu ce mot pour la première fois en arrivant à Saint-Sulpice, et je ne savais pas même sa signification. J'ai appris depuis à la connaître ! Et je puis dire que je suis bien loin d'être un intégriste ! Un prêtre catholique, oui, fidèle à l'Eglise Une, Sainte, Catholique et Apostolique... et Romaine.

J'ai rencontré ensuite Monseigneur Ménager. Je lui ai fait part de mon désir de m'éloigner pour un certain temps, pour changer de « milieu », pour retrouver un peu plus de tranquillité, de sérénité, et, tout d'abord, pour me reposer physiquement et mentalement, pour rétablir ma santé, sans me couper pour autant du ministère pastoral. Et je lui ai donné le certificat médical. Il se demandait quelle solution j'allais pouvoir trouver : « Faites-moi confiance, la Providence saura bien me guider ». Il me donna son accord, en me demandant de le tenir au courant. La conversation avait duré deux heures : je lui avais parlé de la Suisse, d'une maison des Chanoines du Saint Bernard qui aurait besoin d'un prêtre pour la formation spirituelle de jeunes (je ne mentais pas, restriction mentale), sans prononcer le



nom de Mgr Lefebvre. Il me donnait trois ans de « congé », renouvelable, par accord tacite.

Et c'est ainsi que je me suis retrouvé en Suisse, dans un climat sain, à l'air pur, dans une région montagneuse, le Valais, à Ecône dans le diocèse de Sion, dans une Maison des Chanoines du Saint Bernard, au mois de septembre 1970, pour m'occuper de la formation spirituelle de jeunes qui pensaient au sacerdoce, avec l'accord de mon évêque, que je tins informé petit à petit de la tournure que prenaient les choses, et de mon intention d'entrer, avec sa permission, dans la Fraternité Saint Pie X, érigée le 1er novembre 1970 avec l'accord de Mgr Charrière. La Providence avait pourvu. Je ne pouvais en douter.

J'avais revu Monseigneur Lefebvre à Fontgombault à la fin du mois d'août précédant la rentrée, pour préparer l'année de Spiritualité, avec les deux autres prêtres qui seraient mes confères, l'abbé Maurice Gottlieb, et l'abbé Claude Michel. Le Père Abbé Dom Roy, et le Maître des Novices se joignirent à nous pour toutes nos réunions de travail, et leurs conseils furent des plus précieux. Je me souviens d'une « boutade » du Père Abbé, du conseil qu'il nous donnait ainsi, et de l'analyse judicieuse qu'il avait faite de la situation du clergé, en France du moins : « *On commence par enlever la barrette, et on se retrouve marié !* ».

(...) Avant d'arriver à cette date de juillet 1971, date à laquelle j'étais Directeur du Séminaire d'Ecône, et d'évoquer les événements décisifs de 1972, un an plus tard, il est nécessaire de faire un petit saut en arrière, pour bien comprendre le déroulement des choses. La première question qui se pose est en effet la suivante : pourquoi et comment ai-je été amené à aller à Ecône ? Ma décision de quitter la France, l'Eglise de France, et de me joindre à Monseigneur Lefebvre, ne fut pas le fruit d'un caprice, mais le résultat d'une décision prise après mûre réflexion, conséquence de quatre années de ministère dans le diocèse de Meaux, au petit séminaire Sainte-Marie de Meaux tout d'abord, pendant trois ans, puis à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Nemours ensuite, une année environ.

(...) Au mois de juillet 1971, Mgr Ménager me demanda de venir parler avec lui à propos de cette Maison de Spiritualité. L'entretien fut houleux, pas de ma part. Je répondis aux questions de Mgr Ménager. Je lui montrai le document d'encouragement signé par le Cardinal Wright, alors Préfet de la Congrégation pour le Clergé, le décret d'érection de la Fraternité Saint Pie X par Mgr Charrière, l'accord donné par Mgr Adam, évêque de Sion, le lendemain de Noël 1970, pour la

construction d'un séminaire à Ecône.

Mgr Ménager commença à prendre des notes pour rédiger un rapport à transmettre aux Evêques de France : « *Si vous prenez des notes, lui dis-je, je ne dis plus un mot ; je ne subis pas un interrogatoire !* ». En hurlant, et en martelant son bureau avec le classeur qu'il avait en mains et sur lequel il voulait prendre des notes : il hurla » : « *Je prendrai des notes si je veux ! et ce n'est pas vous qui m'en empêcherez. Si j'avais su, je ne vous aurais pas ordonné prêtre* ». « *C'est trop tard* », lui dis-je, alors qu'il reposait le classeur sur le bureau. C'est amusant, cocasse, délassant même, de voir un Prélat perdre ainsi le contrôle ! Mais, le pire était à venir. Mgr Ménager me déclara, en perdant de nouveau tout contrôle et en hurlant, debout, le bras tendu en avant, menaçant : « *Mgr Lefebvre est un intégriste, il a tout fait pour saboter le Concile. Il dit qu'il est fidèle au Pape, mais il désobéit à Paul VI : il refuse de célébrer la Nouvelle Messe. Eh bien ! on verra jusqu'où ira sa fidélité au Pape : Nous ferons interdire la Messe de Saint Pie V par le Pape Paul VI : OU BIEN IL OBEIRA AU PAPE EN DISANT LA NOUVELLE MESSE, OU BIEN NOUS LE POUSSERONS AU SCHISME !* ». A ce point de la conversation, je me levais avec calme, et dis simplement à Monseigneur Ménager : « *Excellence, l'entretien est terminé !* ». Et je repris la route de Nancy.

L'Année de Spiritualité commença fin septembre 1970, avec 11 élèves. La Fraternité Saint Pie X fut érigée le 1^{er} novembre par Mgr Charrière évêque de Fribourg. Et, le lendemain de Noël 1970, Mgr Lefebvre, convaincu par le Cardinal Journet, demanda à Mgr Adam, évêque de Sion, de pouvoir construire le séminaire de la Fraternité Saint Pie X à Ecône. Mgr Nestor Adam donna son accord, malgré ce qui a été prétendu par certains : je voyais Mgr Adam tous les 15 jours, pour faire le point, car il tenait à suivre la marche de la Fraternité, et suivre les projets de construction du Séminaire, ce qui me confirmait l'accord qu'il avait donné. A la demande du Cardinal Garrone, en 1972, Mgr Adam rédigea un Rapport Canonique sur le Séminaire Saint Pie X, et me demanda de l'aider à réaliser ce document dans lequel il déclarait notamment : « *Le séminaire Saint Pie X est probablement le seul au monde qui respecte la Ratio Fundamentalis promulguée par la Congrégation pour les Séminaires* ». Pour lui, le Séminaire d'Ecône « *était une pluie de roses dans son diocèse* » (sic !)

La nouvelle de cette fondation fit grand bruit dans la presse (Paris-Match vint même faire un reportage direct à Ecône, qui fut bien fait, je

Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?



Le Cardinal
François Marty



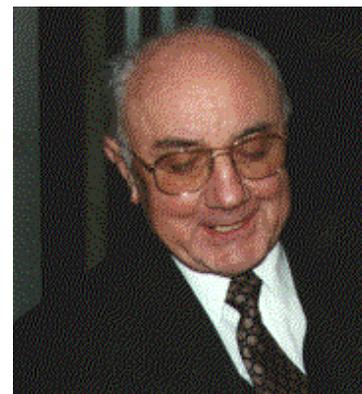
Mgr Jacques Ménager



Le Cardinal
Charles Journet



Le Cardinal John Wright

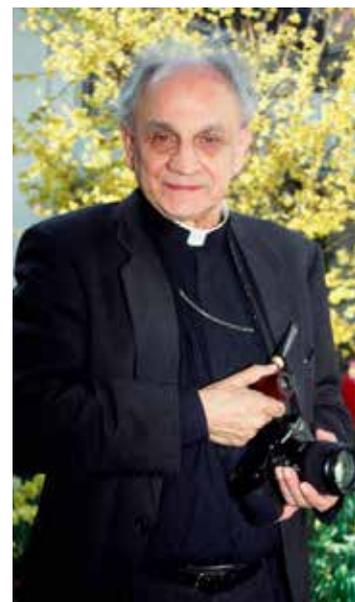


Mgr
François
Fretellière

Mgr
Nestor
Adam



Mgr François
Charrière



Mgr Pierre Mamie



dois le dire, grâce à un compromis auquel j'étais parvenu sur les termes et les photos à publier !), et les demandes affluèrent à Ecône pour l'année de Spiritualité : les travaux de construction du futur Séminaire commencèrent sans tarder et à un rythme soutenu. Les 11 jeunes de l'année de Spiritualité commencèrent ainsi leur première année du « cycle de philosophie » en octobre 1971. Ils avaient pris la soutane dès leur arrivée à Ecône, le 1er novembre 1980, solennité de la Toussaint. Pour la rentrée d'octobre 1972, plus de 50 demandes arrivèrent à Mgr Lefebvre.

(...) Dans le courant du mois d'octobre 1972, je reçois une lettre de Mgr François Fretellière, évêque auxiliaire de Bordeaux, et Président de la Commission pour les Vocations de la Conférence Episcopale. Il m'écrivait ceci :

**Lettre de Mgr Fretellière
à Monsieur l'Abbé Masson**

Mgr François FRETILLIERE
Evêque Auxiliaire de Bordeaux
24, Boulevard Pierre I er
33000 BORDEAUX

Bordeaux le 30 septembre 1972

Monsieur l'Abbé MASSON
Supérieur du Séminaire ECONE
1908 RIDDES (Suisse)

Mon Père,

Vous savez sans doute que nous devons à Lourdes discuter des problèmes des Séminaires. Je m'attends à ce qu'on me demande une information sur le Séminaire d'Ecône : ses effectifs, ses orientations.

Je ne voudrais pas être indiscret, mais dans le mesure où vous seriez susceptible de me donner quelques indications, je vous en serais reconnaissant.

Voyez dans cette lettre simplement le désir d'avoir une information de première main. J'aime mieux aller directement aux sources, et vous dire loyalement le but de ma demande.

Veuillez agréer, mon Père, l'expression de mon respect.

+ François FRETILLIERE

Je montre aussitôt la lettre à Mgr Lefebvre qui l'accueille avec joie et grande espérance, et me

demande de préparer une réponse en donnant les informations demandées, et d'informer Mgr Fretellière qu'il se rendra en personne à Lourdes, en tant que membre « consultatif » (comme ancien Archevêque-Evêque de Tulle) pour répondre personnellement aux questions que pourraient lui poser ses Confrères, et leur donner toutes les précisions désirées. Je fis lire ma réponse à Mgr Lefebvre qui me donna son accord.

Voici ma réponse à Son Excellence Mgr Fretellière.

**Réponse de Monsieur l'Abbé Masson
à Monseigneur Fretellière**

Séminaire International Saint Pie X
le 7 octobre 1972
1908 Ecône-Riddes
Valais-Suisse

Monsieur l'Abbé Jacques Masson
Directeur du séminaire

Monseigneur F. Fretellière
Bordeaux

Monseigneur,

Je réponds sans tarder à votre lettre du 30 septembre dernier. Je comprends très bien le sens de votre démarche, qui est le désir d'avoir une information de première main sur notre séminaire. Il est vrai que l'on colporte facilement un certain nombre d'informations qui peuvent être soit inexactes, ou manquer de précision. Je vous dirai tout simplement, pour commencer, que je suis simplement directeur du séminaire Saint Pie X, dont le supérieur est Monseigneur Lefebvre. Néanmoins, je vous donnerai quelques renseignements succincts, laissant toutefois le soin à Monseigneur Lefebvre lui-même de vous donner un complément d'information. Son intention est d'être présent à la Conférence épiscopale à Lourdes ; vous pourrez alors lui demander tous les renseignements que vous jugerez utiles.

Pour bien situer notre œuvre, je vous donne un bref aperçu de ses origines. En 1969, Monseigneur Lefebvre, encouragé par l'évêque de Fribourg, et sollicité par un groupe de neuf séminaristes, créa un foyer d'étudiants pour l'Université de Fribourg. Au cours de cette année, se précisa chez Monseigneur et les étudiants, l'idée d'une Fraternité à l'image des Missions Etrangères ; et, en même temps apparut la nécessité d'une année de formation spirituelle comme préparation à

Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?

l'entrée dans cette Fraternité.

En 1970 sont donc fondées, et la Fraternité érigée canoniquement, et l'année de spiritualité fixée dans le diocèse de Sion, avec les encouragements de Monseigneur Adam. En 1971, devant le nombre des demandes d'entrée dans la Fraternité, la maison de formation spirituelle dans le Valais, devient le Séminaire International Saint Pie X, sur les conseils aussi de Son Eminence le Cardinal Journet, et l'autorisation de Monseigneur Adam. A Fribourg, demeureront ceux qui poursuivent les licences. La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X étant internationale, le Séminaire Saint Pie X l'est aussi. Les Congrégations Romaines ont été tenues au courant de la fondation de la Fraternité ; et le Cardinal Wright, Préfet pour la Congrégation du Clergé nous a fortement encouragés et approuvés. Monseigneur Lefebvre a prévenu personnellement Mgr Garronne de la fondation du Séminaire de la Fraternité. Et Monseigneur Adam, Président de la Conférence Episcopale Suisse, Délégué au Synode a tenu à voir personnellement le Cardinal Garronne, pour lui dire ce qu'il pensait du Séminaire. Le Cardinal l'a chargé des veiller sur la marche et le développement de la Maison. Monseigneur Adam a fait régulièrement les visites canoniques, et envoyé les rapports nécessaires à la Congrégation des Séminaires.

Les effectifs : *Il y a 30 anciens, dont 4 prêtres, et 26 séminaristes ; 6 se trouvent à Fribourg, 24 à Ecône ; 33 nouveaux pour cette année. Les proportions se répartissent de la sorte : 75% de Français, 25% de non-Français.*

Orientations : *Les orientations du Séminaire sont celles de l'Eglise et de la « Ratio Fundamentaliss ». Le Séminaire est précédé d'une année de formation spirituelle permettant de former à la spiritualité, l'Ecriture Sainte et la Liturgie ; temps également de réflexion et d'approfondissement de la vocation ; temps enfin de probation avant l'entrée dans la Fraternité. Pendant les cinq années d'études, et suivant les demandes de Rome, nous nous efforçons de donner une solide formation doctrinale thomiste. Formation à la piété surtout, par le Saint Sacrifice de la Messe et la Liturgie, par le chant grégorien. Formation pastorale également par un grand zèle missionnaire pour le salut des âmes (les membres de la Fraternité n'étant pas attachés à un ministère particulier, pourront être appelés à des ministères divers), par l'esprit de prière, par l'esprit de Foi, par l'amour de la Sainte Eglise et*

du Saint-Père ; par les Exercices Spirituels ; par des « exercices pratiques » au cours des vacances, et dans la paroisse de Riddes, et dans des paroisses en France ou à l'étranger pour les non-Français, des camps, des colonies de vacances, etc.

Voilà, très brièvement, Monseigneur, quelques renseignements, brefs, mais qui pourront vous donner une idée au moins de l'historique de la fondation, des effectifs, et en général des orientations de notre Séminaire. Monseigneur Lefebvre pourra compléter sur tous les points que vous pourrez éventuellement lui demander de compléter, à Lourdes.

Dans l'espoir d'avoir répondu, même brièvement, à ce que vous attendiez de moi, je vous prie de croire, Monseigneur, en mes sentiments les plus respectueux et en mes prières à vos intentions.

Abbé Jacques Masson, directeur

La réaction de l'Episcopat français ne tarda pas, par une lettre du Cardinal François Marty, archevêque de Paris, et Président de la Conférence épiscopale adressée à Monseigneur Lefebvre. Monseigneur Lefebvre m'a montré immédiatement cette lettre « *injuste et ignoble* », me dit-il, car le Cardinal déclarait à Monseigneur Lefebvre que « *sa visite était inopportune et impossible* » !

« *Inopportune et impossible* ». Le premier terme, « *inopportune* », manifestait, pour Monseigneur Lefebvre, l'attitude résolument hostile des Evêques de France, leur refus de nouer tout dialogue avec lui, le rejet total de son œuvre considérée a priori comme une « *condamnation de leur orientation pastorale* », et en tout premier le rejet de sa propre personne.

Ce dernier point ne l'étonnait pas du tout, car cette attitude n'était pas nouvelle. Monseigneur Lefebvre me rappela alors ce qu'il m'avait déjà raconté, l'opposition de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, à son nomination à un archevêché, à son départ de l'archevêché de Dakar. Et il me montra la copie d'une lettre, que lui avait donnée une personnalité amie, de haut rang, dont je tairai le nom par discrétion : cette lettre, adressée au gouvernement Français, émanait de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques qui demandait au gouvernement de tout faire auprès du Vatican pour empêcher que Monseigneur Lefebvre soit nommé archevêque en France : car il était un personnage dangereux, non seulement par ses positions intégristes, mais surtout par ses positions politiques d'extrême-droite et colonialiste. Je n'ai pas de



Mgr Lefebvre avec les premiers séminaristes d'Écône entourés de l'abbé Masson

copie de cette lettre, mais je l'ai lue ! Il fut nommé à l'évêché de Tulle.

Le deuxième terme, « impossible » était un prétexte : Monseigneur Lefebvre n'étant pas Evêque résidentiel, ne pouvait certes pas participer activement aux débats. Monseigneur Lefebvre me dit : « *Ils sont de mauvaise foi, car s'il est vrai que seuls les évêques résidentiels peuvent participer à l'Assemblée à titre délibératif, il est vrai également que les anciens évêques et archevêques, peuvent eux aussi y assister, à titre consultatif, si on leur demande leur avis sur une ou plusieurs questions. Et c'est à ce titre que je voulais aller à Lourdes, pour répondre aux questions éventuelles sur notre Séminaire* ». « *Mais ils disent que ma présence est inopportune et impossible, alors qu'il y a des « auditeurs » invités, d'autres Confessions chrétiennes non-catholiques, et même des laïcs. Ils montrent ainsi leur mauvaise foi, leur acharnement aveugle, et, tout prêchant l'œcuménisme, et en parlant de l'Unité de l'Eglise, ils refusent de parler avec un évêque catholique ! Ils montrent bien ce qu'ils sont, et ils feront tout pour déclarer que nous ne sommes plus Catholiques* ».

Et Monseigneur Lefebvre de conclure : « *L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France a changé de structure et est devenue*

la Conférence Episcopale de France. Mais leur opposition farouche à mon égard n'a pas changé ! Je crois que nous ne pouvons rien attendre d'eux : ils feront tout pour nous détruire ». Et il en fut ainsi. Monseigneur Lefebvre écrivit alors la lettre suivante à tous les évêques de France, résidentiels et non résidentiels, qui devaient participer à l'Assemblée à Lourdes de la Conférence Episcopale Française :

Lettre de Monseigneur Marcel Lefebvre à tous les Evêques de l'Assemblée de Lourdes

Voici le texte de la transcription de la lettre manuscrite, donc écrite et signée de la main même de Monseigneur Lefebvre, et dont je possède l'original ; cette Lettre fut envoyée à tous les cardinaux, archevêques et évêques de France, en photocopie. L'original n'a pas été envoyé, c'est pourquoi il est dans mes archives.

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
+ Ecône le 16 octobre 1972
50 Route de la Vignettaz
1700 FRIBOURG
Tél. 037 / 24 51 91

Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?



L'abbé Masson à droite

*Cher Monseigneur,
Son Excellence Monseigneur l'Auxiliaire de Bordeaux nous a demandé des informations au sujet de notre Œuvre et du Séminaire d'Ecône en Valais, afin de présenter à ce sujet un rapport à la Conférence Episcopale qui doit commencer ses sessions le 23 octobre.*

Nous lui avons répondu en lui donnant quelques informations, et en l'avertissant que je serai présent à ces sessions, persuadé que j'étais membre de droit de l'Assemblée avec voix consultative comme ancien Archevêque-Evêque de Tulle, ce qui est désormais mon titre officiel donné par le Saint-Siège.

J'ai prévenu le Secrétariat de la Rue du Bac, et ai écrit à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris pour lui faire part de mon intention qui était de pouvoir dialoguer et éclaircir des malentendus ou de fausses informations. Cela me semblait plus normal et plus fraternel. Je n'avais aucune arrière pensée.

Or, vous trouverez ci-joint la réponse à ma lettre de Son Eminence : ma présence serait ni opportune ni possible !...

Je n'insiste pas, mais, sachant que des informations tendancieuses et même un rapport calomnieux vous ont été communiqués, pour prévenir tout jugement injuste et non fondé de votre part, je tiens à vous faire savoir que ma Fondation est tout à fait canonique, vous pouvez

en juger par la Lettre encourageante du Cardinal Wright, et peut-être aussi par le fait que le Saint-Père m'a envoyé par sa Nonciature de Rome une Lettre de Bénédiction, il y a 8 semaines, à l'occasion de mon 25ème anniversaire d'épiscopat.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Sion a envoyé une lettre au Saint-Siège, très favorable ; les témoignages pourraient-ils avoir lieu si mon œuvre n'était pas régulière et canonique ?, si, comme on s'est plu à le dire mensongèrement, mon Séminaire était un séminaire marginal et sauvage. Quelle est la Société qui n'a pas sa maison de formation de ses sujets ? Or, la Société que j'ai fondée est à l'image de la Société des Missions Etrangères, mais destinée à tous les ministères sacerdotaux et en tous lieux où nous serons appelés par les Ordinaires des lieux. Le but est pleinement conforme au vœu exprimé par le Concile.

La formation et l'orientation spirituelle et doctrinale est conforme à la « Ratio Fundamentalis » de la S.C. pour l'Education Chrétienne. Quant à l'adaptation pastorale, il suffit de constater avec quel empressement nos séminaristes sont demandés pour la direction de colonies de vacances, soit en Suisse, soit en France. Les familles manifestent chaleureusement leur confiance et leur satisfaction. Les fidèles ont un grand désir de trouver des hommes de Dieu qui montrent leur foi et la mettent en pratique.



J'ose espérer, cher Monseigneur, que votre appréciation de notre oeuvre de la Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X ne se laissera pas influencer par des propos calomnieux, mais sera semblable à celle de notre évêque Monseigneur Adam et de Son Eminence le Cardinal Wright.

Regrettant de ne pouvoir vous rencontrer à Lourdes, je vous prie de croire à mon respectueux et fraternel dévouement en N.S. et N.D.

*+ Marcel Lefebvre
Ancien Archevêque-Evêque de Tulle*

Lettre de protestation de Monseigneur Marcel Lefebvre au Cardinal Marty

*+ Ecône le 17 octobre 1972
Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
50 Route de la Vignettaz
1700 FRIBOURG
Tél. 037 / 24 51 91*

Eminence,

Par les voies du Secrétariat de l'Episcopat j'ai reçu une photocopie de la lettre que vous m'adressez concernant ma présence à Lourdes. J'avoue ma surprise, car je croyais jusqu'alors que les règlements de la Conférence prévoyaient la présence des Archevêques et Evêques autrefois résidentiels en France, à l'occasion de la Session Annuelle, et ce avec voix consultative et non délibérative.

Il est possible que je fasse erreur ou que les règlements aient été modifiés. Sinon, il s'agirait d'une grave injustice.

Mon intention était, je crois, légitime et très claire : sachant qu'une attitude de l'Episcopat devait être prise vis-à-vis de mon oeuvre qui, d'ailleurs n'en dépend aucunement, persuadé que beaucoup d'évêques de France ont été mal informés par un rapport calomnieux et mensonger de Monsieur l'abbé Clerc, mon premier collaborateur, il me semblait souhaitable qu'avant de porter un jugement, ils soient dûment informés. Je me présentais donc fraternellement à eux. Rien n'est odieux comme de juger d'une cause dont on n'est pas chargé et dont on est mal informé.

Je m'abstiens donc de venir à Lourdes si ma présence est « inopportune » et « impossible ». Mais si une injustice est commise à l'égard de mon oeuvre, qui est aussi, je l'espère, celle de Dieu et de l'Eglise, je n'hésiterai pas à répondre sur le terrain sur lequel elle serait attaquée, refusant de laisser attaquer impunément et injustement

d'une manière publique les jeunes aspirants au sacerdoce qui me font confiance, français et non-français.

Pour votre information, je vous remets ci-joint une copie de la lettre d'approbation du Cardinal Wright pour ma Fraternité Sacerdotale. J'ai pris soin, par ce même courrier, de la transmettre à tous les évêques de France, puisque vous me demandez de ne pas les rencontrer à Lourdes.

Veuillez agréer, Eminence, l'expression de mes sentiments respectueux et fraternels en N.S. et N.D.

*+ Marcel Lefebvre
Ancien Archevêque-Evêque de Tulle*

Quelques jours plus tard, je me trouvais dans le bureau de Monseigneur Lefebvre pour parler des problèmes du Séminaire, des études, des élèves et faire le point sur les travaux de construction. Le téléphone sonne. Le Cardinal Marty au bout du fil. Mgr Lefebvre me fait signe de prendre l'écouteur. C'est bien le Cardinal Marty, reconnaissable entre mille par son accent. Je prends des notes !

Cardinal Marty : « Excellence, j'ai reçu votre lettre, et c'est de cela que je veux vous parler pour que tout soit bien clair entre nous. Je dois vous parler clairement et franchement. Si je vous ai dit que votre venue était inopportune et impossible, ce n'est pas en raison d'un changement dans les Statuts de la Conférence épiscopale. Vraiment, votre venue à Lourdes pourrait être cause d'un scandale, car je vois mal les évêques de France accueillir parmi eux, un de leurs confrères qui est en désobéissance avec Rome, en refusant d'accepter la Nouvelle Messe promulguée par le Pape Paul VI, en conformité aux désirs du Concile Vatican II. Et donc, votre visite est impossible, car cela donnerait l'impression que les évêques de France cautionnent votre désobéissance ».

Monseigneur Lefebvre : « Je vous remercie Eminence d'avoir eu la délicatesse de m'appeler directement. Mais je tiens à vous préciser que la Messe de Saint Pie V n'a jamais été interdite, même si le Novus Ordo a été étendu à l'Eglise Catholique. De plus, je me permets respectueusement de vous faire remarquer que le Novus Ordo ne correspond pas à des désirs exprimés au Concile Vatican II. Si mes souvenirs sont exacts, et ils le sont – je cite de mémoire bien sûr – le Concile prévoyait le maintien des différents rites existant dans l'Eglise Catholique, et donc, nécessairement le rite tridentin ».

Dossier Pourquoi et comment je suis allé à Ecône ?



La maison des chanoines du Saint Bernard à Ecône

Cardinal Marty : - « Mais en maintenant unilatéralement la Messe de Saint Pie V dans votre séminaire et dans votre Fraternité, vous introduisez un élément de division dans l'Eglise, en faisant coexister deux rites, dont l'un est officiellement promu par le Pape, Successeur de Pierre ».

Monseigneur Lefebvre : - « Eminence, vous êtes en train de m'accuser de diviser l'Eglise, à propos de la célébration de la Messe tridentine, alors que des personnalités éminentes, comme le Cardinal Ottaviani ont émis des doutes sur l'opportunité de cette innovation. Et c'est de cela aussi que j'aurais aimé parler à Lourdes, surtout après les rapports mensongers publiés sur mon séminaire et sur la Fraternité Saint Pie X. Si ma présence est inopportune et impossible, pourquoi la présence de chrétiens non-catholiques qui ne croient pas dans le Saint Sacrifice de la Messe, qui ne célèbrent donc pas le Nouvel Ordo promulgué par le Pape Paul VI, n'est-elle pas plus inopportune encore et plus impossible ? Ne serais-je pas, ou plus, un évêque catholique ? Il me semble que c'est la conclusion que je dois tirer de vos affirmations. Et je m'élève vivement contre cette injustice. C'était pour vous, Eminence, comme pour tous mes confrères dans l'épiscopat, l'occasion de lever des équivoques, de mettre fin à des affirmations mensongères, de parler entre

« frères dans l'épiscopat ». Je vois qu'il n'en est rien, et que l'attitude de l'épiscopat français à mon égard n'a pas changé depuis l'Assemblée des archevêques et évêques de France. Je me sens blessé profondément dans ma fonction d'évêque et de successeur des Apôtres, et considéré comme un élément schismatique et hérétique ».

Cardinal Marty : - « Excusez-moi, Excellence, ce n'est pas exactement ce que j'ai voulu dire. Mais le problème de la messe demeure : il introduit un élément grave de division chez les fidèles et dans l'Eglise. Et je vois difficilement comment cette question aurait pu être abordée à Lourdes sans susciter des polémiques enflammées de la part des Evêques de France. Nous ne pouvons donner au monde le spectacle d'une telle division. Je reconnais que c'est une question délicate dont il faudrait parler plus longuement, et notamment avec les Dicastères Romains compétents. C'est pourquoi, pour éviter que des jugements erronés puissent être portés sur le Séminaire d'Ecône et sur la Fraternité Saint Pie X, qui vous amènerait, comme vous me l'écrivez à répondre en vous plaçant sur le même terrain, pour défendre vos séminaristes français et non-français, JE VOUS DONNE MA PAROLE D'HONNEUR DE PRESIDENT DE LA CONFERENCE ESPISCOPALE DE FRANCE QUE L'ON NE PARLERA PAS D'ECONE ET DE LA FRATERNITE SAINT PIE X A LOURDES. Et je vous invite même, quand vous serez de passage à Paris, à venir partager mon repas, ce qui nous permettra de parler sereinement de toutes ces questions, sans soulever de polémique, pour faire ensemble le point, et nous efforcer de trouver une solution équitable au problème qui vous tient à cœur, la formation dans les séminaires, mais aussi la question délicate et épineuse de la Messe ».

Monseigneur Lefebvre : « Je vous remercie Eminence de ces dernières paroles, et je suis rassuré par la promesse que vous venez de me faire. Soyez assuré que, de mon côté, je veillerai à traiter cette question du rite de la Messe avec les Dicastères compétents à Rome. Mais je tiens tout de même à terminer en vous faisant remarquer, Eminence, que ni Monseigneur Adam, ni Monseigneur Charrière, ni même le Cardinal Journet, n'ont fait d'objection sur le maintien dans mon séminaire et dans ma Fraternité, du rite dit de Saint Pie V. Soyez assuré de mes sentiments fraternels dans le Christ et Notre-Dame ».

La Passion du Christ

P. Jean-Dominique O.P.

« Qu'est ce que la vérité ? »

La comparution du Christ devant Pilate tient une place centrale dans le récit de Saint Jean, qui lui consacre tout le passage du c.18, v. 28 au c.19, v.16. Manifestement, pour « *le disciple que Jésus aimait* », c'est là que tout va se jouer. On se souvient des entretiens du Sauveur avec la Samaritaine ou avec Nicodème. On y a vu comment la lumière partait à la conquête des ténèbres. Or le tribunal de Pilate en donne un autre exemple.

Le gouverneur romain venait d'être mis en demeure, par les princes des prêtres et par la foule, de condamner Jésus à mort. Or, en homme de loi, Pilate ne veut pas condamner un homme sans motif. Il questionne donc l'accusé pour mieux comprendre la nature du grief : « *Es-tu le roi des Juifs ?* » (Jn 18, 33). L'interrogation cache une affirmation déguisée : « *Tu es bien le roi des Juifs, n'est-ce pas ?* » Car si Jésus est effectivement le roi des Juifs, Pilate





Le Christ devant Pilate par Mihály Munkácsy

se trouve devant un cas de rébellion d'un peuple occupé contre son chef légitime, ce qui faciliterait la procédure.

Or Jésus ne répond pas directement. Manifestement, il veut faire entrer Pilate en lui-même. « *Dis-tu cela de toi-même ?* » (v. 34). Est-ce là un jugement personnel, authentique, fondé, « *ou d'autres te l'ont-ils dit de moi ?* », répètes-tu sans réfléchir les bruits de ton entourage ? L'affaire est trop grave pour être traitée à la légère, elle ne concerne pas seulement le peuple juif mais toi-même, Pilate, et celui que tu représentes, l'empereur.

Pilate rejette cette invitation à la réflexion sereine et loyale. « *Est-ce que je suis Juif ?* » Le différend est un conflit interne à ton peuple et je veux le juger comme tel. Si tu es le roi des Juifs, ton autorité s'arrête aux limites de ce peuple, cette querelle ne regarde que les Juifs. « *Qu'as-tu fait ?* » Réglons le problème d'une manière purement juridique.

C'est alors que Jésus commence à soulever le voile du mystère. « *Mon royaume n'est pas de ce monde* », l'affaire qui m'a conduit jusqu'à toi dépasse le cadre de ta juridiction, elle a une dimension religieuse. J'ai une autorité, certes, mais qui se tient au-dessus de ce monde, au-dessus de tous les royaumes et de tous les empires. Ce qui se passe aujourd'hui à Jérusalem concerne tous les peuples de la terre. Déjà Jésus avait affirmé aux scribes et aux pharisiens : « *Je suis la lumière du monde* » (Jn 8, 12). Ce qui voulait dire qu'il était la lumière « *non de Galilée seulement, ni de Palestine, ni de Judée* », « *il n'était pas un prophète parmi d'autres, mais bien le dominateur de toute la terre* ». Aujourd'hui, devant le gouverneur romain, il montrait l'universalité de son royaume.

On comprend alors l'inquiétude de Pilate : « *Tu es donc roi ?* » Ce qui signifiait à nouveau : Restons-en au problème purement juridique et pratique de ce jour. Le gouvernement romain est disposé à

soutenir l'autorité légitime des pays qu'il occupe, mais il entend bien en rester là, à l'abri de toute préoccupation métaphysique.

Pourtant, telle est bien la question. Le royaume de Jésus est en effet le royaume de la vérité : « *Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité* » (v. 37). Il faut se souvenir de l'esprit profondément sceptique, pragmatique et relativiste de la Rome impériale pour deviner le choc que dut créer chez Pilate une telle affirmation. Pensez donc ! Cet homme qui se dit roi, et d'une royauté qui se tient au-dessus de ce monde, et donc universelle, parle maintenant de vérité. Il est venu « *pour rendre témoignage* », pour dire ce qu'il a vu, pour le défendre, et jusqu'à la mort s'il le faut. Et quoi donc ? - la vérité universelle, objective, péremptoire. Quelle affaire ! Car si ce Jésus est le roi de la vérité, tout ce qui est vrai se tient sous ses ordres : « *Quiconque est de la vérité écoute ma voix* » (v. 37). Ce qui vaut autant pour le gouverneur de César que pour les autres. Ce Juif, accusé par des Juifs, dit en d'autres termes : Si ton autorité est vraie, Pilate, elle se tient dans ma main. « *Tu n'aurais aucune autorité sur moi, dira bientôt Jésus, si elle ne t'avait été donnée par mon Père qui est dans les cieux* » (Jn 19, 11). Je ne suis pas seulement roi, mais bien le Roi des rois.

Les prétentions de ce condamné sont vraiment étranges. Il est arrivé au prétoire de Pilate attaché, humilié, silencieux. Et voici que maintenant, il revendique une autorité universelle d'origine divine. Il dit se tenir au-dessus de son juge et de l'empereur romain. Une telle affirmation dépasse complètement l'entendement de Pilate et l'inquiète considérablement.

C'est alors que celui-ci prononça la fameuse sentence qui révélait le fond de sa pensée et de son être : « *Qu'est-ce que la vérité ?* » Ce qui ne signifie pas : « *comme il serait intéressant de parler de la vérité, dis-moi donc ce qu'est la vérité* », mais bien plutôt « *il n'est ni opportun ni intéressant de parler de vérité* », la vérité n'a rien à voir avec l'affaire qui nous retient ici, ni avec mon autorité, ni avec ton peuple. Elle ne concerne ni la politique, ni la religion. La question de la vérité est hors sujet. Pilate traduit ici l'attitude profondément sceptique qui caractérise la pensée des Romains de son temps, le scepticisme boudeur devant la vérité et devant ses droits.

Or tel est bien le mot qui condamna Jésus à mort. Jésus souffrit bien « *sous Ponce Pilate* », il fut crucifié par ordre du scepticisme. La suite du récit le montre clairement. Après cette réponse évasive, Pilate se tourna vers les accusateurs, et

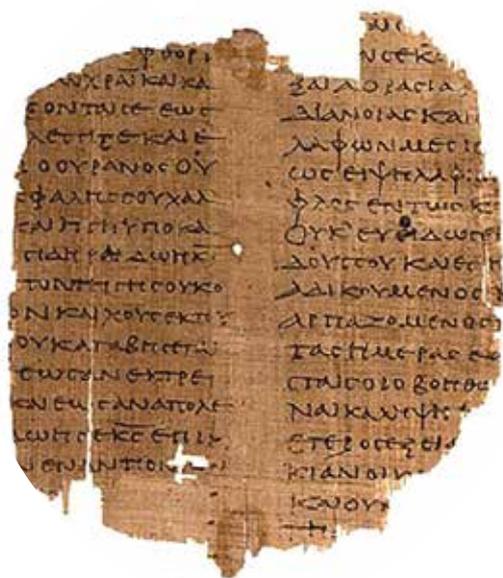
leur proposa de choisir entre Barabbas et Jésus. Peu importe la vérité, « *pour moi, je ne trouve aucun crime en lui* », peu importe l'innocence des uns ou des autres, pourvu que la loi et les apparences soient sauvées. Je m'en lave les mains. C'est donc bien la peur de la vérité et de ses exigences, c'est l'esprit de doute et d'indifférence face à toute vérité spéculative, c'est aussi le respect humain qui en découle, qui furent l'arme par laquelle Pilate tua Jésus. Celui-ci fut vraiment le « *témoin de la vérité* », ce qui signifie étymologiquement : « *le martyr de la vérité* ».

Cette forte expression révèle la nature même de la Passion du Christ. Jésus s'était présenté de lui-même devant le juge et s'était offert volontairement « *pour rendre témoignage de la vérité* ». Le but de la Passion est donc bien de manifester la vérité qui est Dieu, de venger les droits de Dieu, de réparer les offenses faites à son Père. Le Christ ne cherche pas à avoir raison ni à se défendre. Son but est objectif, indépendant de lui, c'est la vérité, c'est-à-dire la divinité de son Père et la sienne, ce sont les droits inaliénables de Dieu.



L'Écriture Sainte et la Tradition

Catéchisme de Saint Pie X



Manuscrits de la mer Morte - Qumran

« Une grande partie des maux qui affligent l'Église provient de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l'Église la condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissent mal, vivent comme s'ils ne l'étaient pas. »

(Lettre du pape saint Pie X,
le 18 octobre 1912)



Le concile de Trente

L'Écriture Sainte

Où sont contenues les vérités que Dieu a révélées ?

Les vérités que Dieu a révélées sont contenues dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition.

Qu'est-ce que l'Écriture Sainte ?

L'Écriture Sainte est la collection des livres écrits par les Prophètes et les Hagiographes, les Apôtres et les Évangélistes, sous l'inspiration du Saint-Esprit, et reçus par l'Église comme inspirés.

En combien de parties se divise la Sainte Écriture ?

L'Écriture Sainte se divise en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament.

Que contient l'Ancien Testament ?

L'Ancien Testament contient les livres inspirés écrits avant la venue de Jésus-Christ.

Que contient le Nouveau Testament ?

Le Nouveau Testament contient les livres inspirés écrits après la venue de Jésus-Christ.

De quel nom appelle-t-on communément l'Écriture Sainte ?

L'Écriture Sainte est appelée communément la sainte Bible.

Que veut dire le mot Bible ?

Le mot Bible veut dire la collection des livres saints, le livre par excellence, le livre des livres, le livre inspiré de Dieu.

Pourquoi l'Écriture Sainte est-elle appelée le livre par excellence ?

L'Écriture Sainte est appelée le livre par excellence, à cause de l'excellence des matières qu'elle traite et de l'auteur qui l'a inspirée.

Ne peut-il pas y avoir d'erreur dans l'Écriture Sainte ?

Il ne peut y avoir aucune erreur dans l'Écriture Sainte puisque, en effet, elle est inspirée de Dieu. L'auteur de toutes ses parties est Dieu lui-même. Cela n'empêche pas que dans les copies et les traductions qui en ont été faites, il ne puisse s'être glissé quelques fautes ou des copistes ou des traducteurs. Mais dans les éditions revues et approuvées par l'Église catholique, il ne peut y avoir d'erreur en ce qui regarde la foi ou la morale.

La lecture de la Bible est-elle nécessaire à tous les chrétiens ?

La lecture de la Bible n'est pas nécessaire à tous les chrétiens, puisqu'ils sont instruits par l'Église ; cependant elle est très utile et recommandée à tous.

Peut-on lire quelque traduction que ce soit de la Bible en langue vulgaire ?

On peut lire les traductions de la Bible en langue vulgaire qui sont reconnues fidèles par l'Église catholique, et qui sont accompagnées d'explications approuvées par elle.

Pourquoi ne peut-on lire que les traductions de la Bible approuvées par l'Église ?

On ne peut lire que les traductions de la Bible approuvées par l'Église parce qu'elle seule est la légitime gardienne de la Bible.



Saint Jérôme par le Caravage

Par qui pouvons-nous connaître le vrai sens des Saintes Écritures ?

Nous ne pouvons connaître le vrai sens des Saintes Écritures que par l'interprétation de l'Église, parce que seule elle est garantie d'erreur en cette interprétation.

Que devrait faire un chrétien à qui une Bible serait offerte par un protestant ou un émissaire des protestants ?

Un chrétien à qui une Bible serait offerte par un protestant ou un émissaire des protestants devrait la rejeter avec horreur, parce qu'elle est interdite par l'Église. S'il l'avait reçue sans y faire attention, il devrait au plus tôt la jeter au feu ou la remettre à son curé.

Pourquoi l'Église interdit-elle les Bibles protestantes ?

L'Église interdit les Bibles protestantes parce que, ou bien elles sont altérées et contiennent des erreurs, ou bien, manquant de son approbation et de notes qui expliquent les sens obscurs, elles peuvent nuire à la Foi. C'est pour cette raison encore que l'Église interdit même les traductions de la Sainte Écriture qu'elle a déjà approuvées, mais qui ont été réimprimées sans des explications approuvées par elle.

La Tradition

Dites-moi ce que c'est que la Tradition ?

La Tradition est la parole de Dieu qui n'est pas écrite, mais qui, communiquée de vive voix par Jésus-Christ et par les Apôtres, est parvenue sans altération de siècle en siècle jusqu'à nous par le moyen de l'Église.

Où sont contenus les enseignements de la Tradition ?

Les enseignements de la Tradition sont contenus principalement dans les décrets des Conciles, les écrits des saints Pères, les actes du Saint-Siège, les paroles et les usages de la Liturgie sacrée.

Quel cas faut-il faire de la Tradition ?

Il faut faire de la Tradition le même cas que de la parole de Dieu révélée que contient l'Écriture Sainte.



Jubilé d'or et translation de la dépouille mortelle de Mgr Lefebvre

FSSPX

Le 24 septembre 2020, le séminaire Saint-Pie X, fondé en 1970 à Ecône par Mgr Marcel Lefebvre, fêtait ses 50 années d'existence.



Nouvelles Jubilé d'or et translation de Mgr Lefebvre





Une messe pontificale d'action de grâces a été célébrée par Mgr Bernard Fellay à l'occasion de ce jubilé d'or. Un clergé nombreux se pressait dans le transept, malgré les restrictions de déplacement imposées par l'épidémie. Le séminaire de Zaitzkofen a pu venir tout entier pour assister au jubilé.

Environ neuf cents fidèles, venus de Suisse, d'Allemagne, de France, d'Italie et de quelques autres pays européens, se massaient dans l'église et sur le parking où un écran géant retransmettait les cérémonies.

Après la messe, le clergé s'est rendu au caveau où reposait jusqu'à ce jour le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X. Le cercueil a été solennellement transporté dans la crypte de l'église d'Ecône, dédiée au Cœur Immaculé de Marie. Une tombe a été préparée au fond de la crypte, face à l'autel. Après l'absoute, le cercueil a été déposé dans cette nouvelle tombe.

Après le repas, la journée s'est conclue par quelques témoignages de prêtres, présents à l'ouverture du séminaire, et par une projection retraçant ces 50 années du « séminaire de l'espoir ».





« Une crise de foi jamais vue auparavant » : l'éclairage du cardinal Eijk



S'il est bien un pays qui représente plus que tous les autres l'éclipse de la foi chrétienne en Occident, qui a été analysée de façon magistrale par l'historien Roberto Pertici dans le précédent article, il s'agit bien des Pays-Bas.

Jusqu'au début des années 1970, les Pays-Bas se distinguaient comme l'une des nations les plus chrétiennes, par la quantité des fidèles pratiquants et par son élan d'expansion. En effet, 12% des missionnaires catholiques dans le monde étaient hollandais.

Puis, très vite, ce fut l'effondrement. À tel point qu'aujourd'hui, les Pays-Bas sont l'un des pays les plus déchristianisés d'Europe. À peine un hollandais sur quatre déclare aujourd'hui appartenir à une Église catholique ou protestante, ou professer quelque foi que ce soit. Sur une population de plus de 17 millions d'habitants, les catholiques qui se déclarent comme tels ont chuté à 3,5 millions et parmi eux, à peine 150.000 vont encore à la messe le dimanche, en grande partie des immigrés. On ne compte plus les églises, aussi bien catholiques que protestantes, fermées et transformées en édifices profanes.

Dernièrement, un livre qui vient de sortir en Italie aux éditions Ares donne la parole à un témoin de premier plan du cas hollandais. Il s'agit d'une interview de l'archevêque d'Utrecht, le cardinal Willem Jacobus Eijk, par Andrea Galli. Celle-ci est particulièrement intéressante pour au moins deux raisons : tout d'abord pour la précision avec laquelle il identifie les causes de cet effondrement mais également pour la confiance qu'il place dans les premiers signes d'une renaissance, grâce au « *petit reste* » des fidèles « *qui croient, qui prient, qui entretiennent un rapport personnel avec le Christ* », malgré le fait que « *quiconque trouve aujourd'hui le courage d'exposer la doctrine*

catholique, en particulier sur le mariage et l'éthique sexuelle, se fasse traiter de fou ». En exergue sur la couverture du livre, figure cette inquiétante question de Jésus : « *Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* » (Luc 18, 8). Mais le titre, « *Dio vive in Olanda* », exprime justement ce pari confiant sur le « *petit reste* » de croyants, sur le renouvellement des générations qui fait en sorte que la tempête révolutionnaire des années soixante et soixante-dix a fait place à « *un caractère vraiment catholique, déjà dans la manière de célébrer la liturgie : 'lex orandi, lex credendi'* ».

Ci-dessous, quelques passages de l'interview du cardinal Eijk dans laquelle il attribue l'éclipse de la foi chrétienne principalement à la culture « *hyper-individualiste* » qui s'est imposée en Occident à partir des années 1970, une culture qui ne saurait souffrir « *un être qui la transcende, qu'il s'agisse de la famille, de l'État, de l'Église ou de Dieu* ». Une culture à laquelle l'élite progressiste de l'Église hollandaise de l'époque, très active au Concile Vatican II, s'est soumise, s'anéantissant.

Pour revenir au livre-entretien du cardinal Eijk, en voici quelques passages significatifs.

« **Une crise de foi jamais vue auparavant** »
de Willem Jacobus Eijk

La chute de l'Église hollandaise peut nous enseigner quelque chose d'intéressant sur les causes d'une crise de foi encore jamais vue auparavant en tant qu'entité. Essayons de revenir aux années quarante du siècle dernier. Le 9 octobre 1947, pour être précis, un groupe de neuf personnes, laïcs et prêtres, se sont réunis au petit séminaire de l'archidiocèse d'Utrecht pour discuter des changements inquiétants que l'on observait parmi les catholiques de tout le pays. Les résultats de cette entrevue ont été publiés dans un livre au titre évocateur : « *Onrust in de Zielzorg* » [« Ferment dans le soin des âmes »]. Ces derniers constataient une usure pastorale, en outre ils constataient que le lien entre les catholiques et l'Église ne se fondait plus sur les contenus de la foi mais qu'il s'agissait d'un lien de type social. La foi était considérée comme un ensemble de commandements et un système de vérités abstraites qui ne touchaient plus la vie quotidienne. L'appartenance à l'Église était essentiellement un facteur communautaire : on allait à l'école primaire



catholique, ensuite à l'école moyenne catholique, on était membre d'associations catholiques, surtout dans le domaine sportif ou du scoutisme. On était catholique pour des raisons d'appartenance sociale, parce qu'on grandissait dans des structures catholiques, et pas sur la base d'une foi vécue. [...]

Sans aucun doute, l'Église des Pays-Bas, avec son unité basée sur des liens sociaux davantage que sur la vraie foi, était incapable de résister à des changements culturels aussi radicaux que ceux des années soixante. Pendant cette décennie, la richesse par tête d'habitant s'est accrue rapidement, ce qui a permis aux gens de vivre de façon autonome et donc indépendamment l'une de l'autre. Ce fut le grand coup d'envoi de la culture individualiste qui allait ensuite devenir hyper-individualiste. [...]

L'hyper-individualisme ne veut pas d'un être qui la transcende, comme la famille, l'État, l'Église ou Dieu. Et s'il manifeste le besoin de l'un de ces réalités, il s'agit d'un besoin à des fins utilitaristes, c'est-à-dire, pour des intérêts – en général économiques – que l'individu est incapable de satisfaire seul, avec ses propres forces. Dans un tel contexte, on ne peut pas s'imaginer appartenir à une communauté, comme l'Église, qui partage des convictions communes, et encore moins avoir au-dessus de soi un pape ou une hiérarchie qui enseigne la vérité de la foi, y compris celles de la morale, sous la conduite de l'Esprit saint et participant de l'autorité du Christ. [...]

Ce qui est frappant, c'est le fait qu'aux Pays-Bas, le débat sur l'introduction de l'euthanasie ait précédé celui sur la dépénalisation de l'avortement, contrairement à ce qui s'est passé dans pratiquement tous les autres pays. La raison en est probablement que notre pays avait commencé à parler d'euthanasie en 1969 déjà dans l'opuscule « Medische macht en medische ethiek » [« Pouvoir médical et éthique médicale »] de Jan Hendrik van den Berg, professeur de psychiatrie de l'Université de Leida, qui recommandait la suppression des enfants nés avec de graves anomalies physiques causées par le thalidomide, un médicament anti-nauséeux pris par les femmes enceintes. [...]

Catholiques et protestants ont pu maintenir une majorité au parlement jusqu'en 1967. En 1980, le parti catholique et deux partis protestants ont fusionné pour former le Christen-Democratisch Appel (CDA), devenu dans les années quatre-vingt le premier parti avec environ un tiers des sièges au parlement. Cela n'a toutefois pas empêché le parlement d'approuver la loi sur l'avortement en 1981. Le CDA s'est sécularisé et a très rapidement

perdu ses caractéristiques d'origine. [...] Outre ce parti chrétien-démocrate, qui est le plus grand, il existe deux partis protestants plus petits, la Christen-Unie (CU) et le Staatkundig Gereformeerde Partij (SGP). [...]

Le CDA possède aujourd'hui 19 sièges au Parlement, le CU 5 et le SGP 3. Autrement dit, les partis politiques chrétiens n'occupent aujourd'hui ensemble plus que 27 sièges sur un total de 150. Cela n'empêche cependant pas que leur influence politique soit perceptible. Les Pays-Bas ont aujourd'hui un gouvernement qui consiste en un parti libéral de droite, un parti libéral de gauche – promoteur de la loi sur l'euthanasie de 2002 et de la légalisation du soi-disant mariage entre personnes de même sexe en 2001 – ainsi que du CDA et du CU. Ces deux derniers partis chrétiens s'opposent à un plan qu'avait le gouvernement précédent, celui de faire passer une loi sur la soi-disant « vie accomplie », pour permettre l'assistance au suicide de personnes qui déclarent souffrir de façon insupportable et sans issue, pour des raisons non médicales, telles que la solitude, un deuil, le grand âge. [...] Même si les libéraux au gouvernement se sont déclarés en faveur de cette proposition de loi, les partis chrétiens ont été en mesure de la bloquer. [...]

L'une des intentions du concile Vatican II était que l'Église s'ouvre à la société, chose qu'elle a faite, mais de son côté la société ne s'est pas ouverte à l'Église. Au contraire, elle l'a expulsée de la vie publique. L'Église est ensuite tombée dans l'une des plus profondes crises de foi de toute son histoire et ne se trouve pas aujourd'hui dans la meilleure position pour transmettre la foi à la société. De nombreux laïcs et de nombreux pasteurs sont confus par rapport aux contenus de la foi. Ce n'est qu'avoir mis sa propre maison en ordre que l'Église sera à nouveau véritablement capable d'évangéliser le monde. [...]

Beaucoup parlent du danger d'un schisme, mais moi je pense que non. Je pense plutôt que ce qui s'est passé aux Pays-Bas se produira dans de nombreuses parties du monde. Il y a eu un assainissement silencieux avec le passage de génération. Les prêtres et laïcs de 1968, de ces années de débandade, aux idées ultra-progressistes, il n'en reste presque plus. Aux Pays-Bas, il ne reste plus que ceux qui croient, qui prient, qui ont un rapport personnel avec le Christ.

(Sources : Sandro Magister (Settimo Cielo) vaticaniste à L'Espresso en traduction française sur Diakonos.be : (22/09/2020)



Le Cardinal Angelo Becciu dans la tourmente



Accusé de détournement de fonds, le cardinal italien Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour la cause des saints, et délégué spécial du Saint-Père auprès de l'ordre souverain de Malte, a été contraint à la

démission, le 24 septembre 2020. Une sanction aussi rare qu'inattendue. Un communiqué laconique du Bureau de presse du Saint-Siège est tombé dans la soirée du jeudi 24 septembre : « *Aujourd'hui, le Saint-Père a accepté la démission de sa charge de Préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints et de ses droits liés au cardinalat présentée par Son Eminence le cardinal Giovanni Angelo Becciu.* » Le lendemain, un article paru dans les colonnes de L'Espresso, sous la plume de Massimiliano Coccia, évoque l'implication du cardinal Becciu dans des opérations financières frauduleuses. Le rôle du haut prélat dans des investissements douteux effectués à Londres en 2012, ayant donné lieu à des malversations, ne sont probablement pas pour rien dans la disgrâce de celui qui était l'une des figures les plus puissantes du Vatican.

En 2012, Angelo Becciu est substitué de la secrétairerie d'Etat, en d'autres termes, le numéro deux du plus influent des dicastères romains. Cette année-là, la secrétairerie d'Etat investit entre 150 à 200 millions d'euros dans un immeuble de luxe situé dans l'un des quartiers les plus huppés de la capitale britannique. Un investissement qui attire l'œil de la justice du Vatican en 2019, lorsque l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) – la « banque » de la cité léonine – s'inquiète d'un prêt de 150 millions d'euros demandé par le successeur d'Angelo Becciu, afin de financer la sortie de l'opération faite en 2012. Interrogé à son retour du

Japon le 26 novembre 2019, le souverain pontife reconnaît lui-même qu'il y a « *des problèmes de corruption* » dans la transaction de 2012.

Selon Il Messagero, le pape François aurait convoqué le cardinal peu avant sa démission, lui déclarant : « *Je vous ai toujours apprécié, je vous estime, mais je ne peux rien faire d'autre* ». De son côté, et toujours selon le quotidien italien, l'ex-préfet de la Congrégation pour la cause des saints aurait déclaré : « *Je suis bouleversé, perturbé. C'est un choc pour moi, ma famille, les gens de mon pays [la Sardaigne]* ». Avant d'ajouter : « *Dans l'esprit d'obéissance et par amour que je porte à l'Église et au pape, j'ai accepté sa demande de démission. Mais je suis innocent et je vais le prouver. Je demande au Saint-Père d'avoir le droit de me défendre* », déclare le porporato, qui peut désormais constater combien, à Rome, la roche Tarpéienne est proche du Capitole.

La nouvelle de la démission-sanction du cardinal Becciu a été accueillie avec soulagement par un autre cardinal, australien celui-là, George Pell : « *Le Saint-Père a été élu pour nettoyer les finances du Vatican. (...) J'espère que le ménage continuera* », a déclaré le haut prélat, le 25 septembre dernier. Nommé préfet du Secrétariat pour l'économie en 2014, Georges Pell avait reçu la délicate mission de « faire le ménage » dans les finances du Vatican, enquêtant sur les différents dicastères romains, notamment la secrétairerie d'Etat. Il s'était alors affronté avec le cardinal Becciu en plusieurs circonstances. Plusieurs plaintes d'abus sur mineurs – plaintes dont le cardinal Pell sera acquitté à l'unanimité de la Haute Cour d'Australie en 2020 – viendront mettre un terme définitif à sa mission, brisant au passage la vie d'un homme qui avait peut-être eu le malheur de s'intéresser d'un peu trop près aux dossiers brûlants cachés dans les caves du Vatican.

(Sources : L'Espresso/Vatican News/Il Messagero/Le Monde/Catholic News Agency – FSSPX.Actualités du 26/09/20)

Recension du dernier livre de Mgr Schneider

Les éditions Contretemps font paraître la traduction française du livre de Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire de Noursoultan – nouveau nom d'Astana – au Kazakhstan, *Christus*

vincit. Le triomphe du Christ sur les ténèbres de notre temps, publié l'an dernier aux Etats-Unis par Angelico Press. Il s'agit d'un livre-entretien où le prélat répond aux questions de Diane

Montagna, journaliste bien connue des lecteurs de *LifeSiteNews*. L'ouvrage permet de mieux cerner la pensée de Mgr Schneider qui, depuis plusieurs années, se signale par son courage à dénoncer les erreurs contemporaines. En 20 chapitres et près de 400 pages, le prélat traite sans détour de la communion dans la main, du concile Vatican II, de la confusion doctrinale actuelle dans l'Eglise, de la Fraternité Saint-Pie X.

On trouvera également des chapitres consacrés à la franc-maçonnerie, au laïcisme, à l'islam, à la liberté religieuse et à l'indifférentisme religieux.



Mgr Schneider ne se contente pas d'offrir une critique des maux qui affligent l'Eglise, il suggère les réformes nécessaires à ses yeux pour que le Christ Roi soit remis à sa juste place dans la famille, la société et les institutions.

Il indique également ce que doit être un évêque, et comment un futur pape pourrait redresser l'Eglise en nommant de bons pasteurs à la tête des diocèses. Il donne de nombreux conseils spirituels et pratiques aux laïcs, aux jeunes et à leurs parents, car, malgré le constat dramatique qu'il dresse, Mgr Schneider affirme sa certitude du « *triomphe du Christ sur les ténèbres de notre temps* ». Il voit dans les petits, les sans-grades, les humbles, bien des raisons d'espérer : enfants innocents, époux fidèles, jeunes gens pieux et chastes, prêtres fidèles.

Ce qui frappe en particulier dans cet ouvrage, c'est la simplicité avec laquelle Mgr Schneider reconnaît avoir progressivement pris conscience du lien de causalité qui unit le Concile et la crise présente, celle-ci s'expliquant par les erreurs et ambiguïtés de celui-là. (...) Les analyses de Mgr Schneider sont d'autant plus intéressantes qu'elles bénéficient d'une autorité épiscopale, et qu'elles peuvent faire progresser dans les esprits le combat de la tradition.

Mgr Athanasius Schneider, *Christus vincit. Le triomphe du Christ sur les ténèbres de notre temps*, traduction française de Jeanne Smits, Contretemps éd., 395 pages, 25 €.

(Sources : *Contretemps* – DICI n°400, septembre 2020 - FSSPX.Actualités du 06/10/20)

Mexique : et si l'Etat commençait par s'excuser pour les crimes commis contre les chrétiens ?

« **Quiconque sème des divisions ... est du diable !** »

En direct de la cathédrale Notre-Dame de la Paix, l'évêque du diocèse de La Paz Baja California Sur, Mgr Miguel Ángel Alba Díaz, à la fin de la messe du 10 octobre, surpris par un message ferme et fort, dont la dédicace a été adressée à Andrés M. López Obrador, président du Mexique.

À la fin du texte de la lettre aux Galates que nous avons entendu aujourd'hui, Saint Paul insiste une fois de plus sur la nécessité d'une Église unie, non d'une Église de juifs et d'une Église de non-juifs; une Église où il n'y a plus de juifs et de non-juifs, une Église où les femmes ne sont pas discriminées, une Église où les pauvres ne sont pas discriminés, une Église où l'esclave n'est pas discriminée, une Église où les riches ne sont pas discriminés, une Église où la peau claire n'est pas discriminée,

une Église où l'homme n'est pas discriminée.

Une Église qui ne propose pas de divisions et qui polarise.

Quiconque sème des divisions, riche et pauvre, beau et droit, est du diable !

C'est lui qui aime diviser, c'est lui qui suit le principe de diviser pour conquérir. Cela signifie le mot «diable»: celui qui divise, celui qui crée les conflits, celui qui retourne les femmes contre les hommes, la lutte féministe; les pauvres contre les riches, la lutte marxiste.

Aujourd'hui, nous devons penser à l'unité et pour cela nous devons rechercher la réconciliation, non pas vers le passé, mais vers l'avenir. Aujourd'hui, l'épouse du président López Obrador a remis une lettre au Saint-Père dans laquelle elle insiste une fois encore sur la nécessité pour l'Église de s'excuser pour les atrocités commises lors de la conquête.



J'invite également le gouvernement national à présenter des excuses pour les événements plus récents, à s'excuser pour les lois, pour la Constitution de 17 et la loi sur les rues qui ont violé la liberté religieuse de 90% de sa population, de ses propres citoyens; qui a forcé les chrétiens

à vivre cachés. Puisse-t-il s'excuser pour tous ceux qui ont été sommairement assassinés par les autorités pendant le christianisme. Je m'excuse parce que de nombreux Mexicains rebelles contre cette loi injuste ont pris les armes et ont provoqué une guerre qui a laissé beaucoup de sang et beaucoup de pauvreté. Ne retournons pas à 1500, cela s'est passé en 1900. Il faut demander pardon! Prions.

(Sources : <https://acnweb.com.mx/2020/10/11/todo-aquel-que-siembradivisiones-fifts-y-chairos-es-del-diablo-obispo-de-la-paz/> et BELGICATHO du 15/10/20)

L'audience accordée par le pape au cardinal George Pell : une réhabilitation publique.

« *Merci pour votre témoignage* » : c'est ainsi que le pape s'est adressé au cardinal George Pell, qu'il a embrassé après trois ans d'épreuve judiciaire, dont plus d'un an de prison, avant d'être acquitté des accusations d'abus sexuels. La réunion est apparue comme une réhabilitation publique du cardinal.

Le cardinal Pell reçu par le Pape

« *Merci pour votre témoignage* ». Quelques mots qui ont dû paraître aussi importants au cardinal George Pell que la sentence d'acquittement prononcée en avril dernier par la Haute Cour de Canberra. Le pape François les lui a adressées hier, le recevant pour la première fois en audience plus de trois ans après son départ de Rome. Ses yeux brillants et son regard fixé sur son interlocuteur suggèrent la participation émotionnelle du pontife à l'épreuve du cardinal australien.

Et d'autre part, même s'il était conscient qu'il évoluait sur un terrain rendu glissant par des décennies de scandales pédophiles au sein de l'Église, Bergoglio n'avait pas abandonné «son» Ranger au moment le plus difficile, celui de l'acte d'accusation pour abus sexuels communiqué par la police de l'Etat de Victoria en la fête de Saint Pierre et Paul en 2017. Avant de s'embarquer pour l'Australie afin de faire face au procès, Pell s'était présenté au Pape avec une lettre de démission en tant que préfet du Secrétariat à l'économie du Vatican. François avait cependant refusé cette démission, se limitant à lui accorder une période de congé «pour se défendre» et avait pris soin, par l'intermédiaire du directeur du bureau de presse de l'époque, Greg Burke, de reconnaître «l'honnêteté

du cardinal pendant les trois années de travail».

Après l'acquittement qui a renversé les verdicts précédents en établissant l'existence d'«une possibilité significative qu'un innocent ait été condamné», Bergoglio avait indirectement fait référence à l'odyssée judiciaire de Pell dans son homélie du lendemain à Santa Marta, l'invitant à prier «pour tous ceux qui souffrent d'une sentence injuste, par acharnement» en les comparant au Christ qui «a été jugé avec fureur, avec acharnement, étant innocent».

Une confirmation implicite que la pensée papale à cette occasion était dirigée précisément vers le cardinal de Ballarat (*ville d'où est originaire le cardinal Pell*) est arrivée hier avec les quelques images de la rencontre enregistrées et diffusées par les médias du Vatican. Le court métrage se termine par François qui, après avoir remercié Pell pour son «témoignage», mentionne la période passée en prison par un innocent («plus d'un an»). 404 jours durant lesquels la conviction que le Pape





était convaincu de son innocence a été d'un «grand soutien», comme l'a confié le préfet émérite du Secrétariat à l'économie au journaliste Andrew Bolt dans la première interview en tant qu'homme libre donnée sur Sky.

Le film diffusé par les médias du Vatican ainsi qu'un article dans Vatican News destiné à reconstituer l'affaire judiciaire constituent deux éléments inhabituels dans les audiences papales accordées aux cardinaux. Il est difficile de ne pas lire derrière l'attention médiatique accordée par les canaux officiels à l'événement la volonté de réhabiliter publiquement l'image du cardinal australien même à l'intérieur des Palais Sacrés. Jusqu'à présent, en effet, outre l'homélie du Saint-Père sur le «peuple souffrant d'une sentence

injuste», la seule réaction officielle à la sentence d'acquittement prononcée par la Haute Cour de Canberra a été une brève note du Bureau de presse du Saint-Siège.

De retour à Rome il y a deux semaines, le cardinal a pu voir hier se réaliser l'espoir longtemps couvé dans les nuits passées à l'intérieur de la cellule des pénitenciers australiens dans laquelle il était injustement détenu : celui de s'agenouiller à nouveau devant le Successeur de Pierre.

(Sources : <http://www.belgicatho.be/archive/2020/10/13/le-pape-a-recu-le-cardinal-george-pell-qu-il-a-embrasse-apre-6269519.htm>)

Prise de soutane au séminaire Saint Thomas Aquinas de Dillwyn



Le 7 octobre dernier, les rayons de Notre-Dame du Rosaire ont baigné d'une lumière toute bienfaisante la vaste colline du comté de Buckingham où trône le Séminaire International Saint-Thomas d'Aquin. En effet, en l'honneur de la Vierge couronnée, cette fête fut exceptionnellement retenue pour conférer la soutane aux séminaristes de l'année de spiritualité. Ce choix inhabituel, anticipant de quelques mois sur la date traditionnelle du 2 février, avait été décrété en vue du pèlerinage international de Lourdes : puisque le jubilé de la Fraternité devait y être célébré, le séminaire avait résolu d'y participer.

Malheureusement contraint de renoncer à ce magnifique projet, le séminaire préféra toutefois maintenir la prise de soutane à la date annoncée. Et c'est ce qui valut à dix-neuf jeunes séminaristes, sous le regard maternel de la Vierge du Rosaire, la joie profonde de revêtir pour la première fois l'habit ecclésiastique, symbole du renoncement au monde, et expression de leur désir ardent de

se consacrer totalement au Christ. En plus des quinze Américains faisant symboliquement écho aux quinze mystères, on y compte un Français, un Irlandais, un Canadien et un Allemand.

En cette journée magnifiquement ensoleillée de l'automne commençant, sous la protection paisible des Blue Mountains veillant à l'horizon, une procession prolongea pieusement la cérémonie. Chapelet en main, toute la communauté fit monter vers la Vierge, triomphalement escortée, l'immense action de grâces qui débordait des âmes pour ces nombreuses vocations accordées au séminaire.

Puisse la Vierge Marie, dans le silence de leur vie de prière et d'étude, apprendre à ses fils à se nourrir comme elle de la contemplation des mystères joyeux, douloureux et glorieux du rosaire. C'est en trempant leurs âmes à cette source bénie qu'ils apprendront à aimer le Christ d'une charité humble et virile.

(Source : MG - FSSPX. Actualités 9/10/20)



Chronique du prieuré

Chronique été 2020



Le samedi
4 juillet
en l'église
saint Joseph



Mariage de Mademoiselle
Geneviève Van Houtte
avec Monsieur Vianney Pointot



Il est assez rare, dans cette revue, que nous parlions des vocations belges disséminées un peu partout dans le monde. L'article suivant sera consacré à une jeune paroissienne de l'église Saint-Joseph entrée il y a 7 ans dans la congrégation des Dominicaines enseignantes du Saint-Nom de Jésus dévouée à l'éducation des jeunes filles. Elle y a prononcé le 4 Août dernier ses vœux perpétuels à la maison mère de la congrégation à Brignoles (France).



Le mardi 4 août à Saint-Pré

Après une année de postulat et deux d'années noviciat suivies de vœux temporaires, c'est le mardi 4 août 2020 à Saint-Pré que Sœur Hélène-Sophie du Bus de Warnaffe a marqué son engagement perpétuel dans cette branche du Tiers-ordre de Saint Dominique dévoué à l'éducation de la jeunesse. En privé, devant la mère générale et entourée de toute la communauté des religieuses réunie, elle et trois autres sœurs ont prononcé les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance s'unissant ainsi définitivement au Divin Maître dans la vie religieuse. A cette occasion, une petite délégation belge s'est rendue à Brignoles pour assister à ce grand jour pour elle, pour sa communauté ainsi que sa famille. « Contempler et transmettre aux autres le fruit de sa contemplation » tel est l'idéal dominicain résumé. Connaître et approfondir toujours plus la Vérité de Dieu pour mieux la transmettre pour aimer et faire aimer toujours plus Notre Seigneur. Depuis 1974, les Sœurs Dominicaines enseignantes de Brignoles se dévouent à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles. Elles dispensent pour cela dans leurs écoles libres, une formation profondément ancrée dans les principes de l'Évangile, fidèle à la doctrine

traditionnelle et pétrie de culture classique dans le but d'élever d'authentiques femmes fortes dont l'Église a besoin.

Dans un monde peu encourageant où l'engagement est vu comme l'une des plus pesantes contraintes et la fidélité comme dépassée, il est important parfois de mettre en lumière ces jeunes âmes désirant vivre de l'essentiel et qui pour cela mettent toute leur confiance en Dieu et s'abandonnent tout entières à lui. A travers ces beaux événements, tels que les prises d'habit, de soutane ou encore les professions religieuses, la paix et la joie profonde émanant des jeunes vocations sont pour tous mais surtout pour les jeunes générations l'occasion de redécouvrir la beauté de l'engagement et du don total de soi au Bon Dieu. Ils sont un rappel vivant que Celui-ci est beau et grand au point que l'on veuille se donner pour toujours et totalement à lui et que de là vient le bonheur le plus parfait. Prions pour Sœur Hélène-Sophie, pour la congrégation des Dominicaines qui se dévouent à l'éducation de nos filles et pour que le Bon Dieu fasse fleurir de nombreuses vocations religieuses et sacerdotales au sein de notre district.



Vœux perpétuels
de Sœur Hélène-
Sophie chez les
Dominicaines
enseignantes
de Brignoles.



Nouvelles Chronique du prieuré



Le samedi
3 octobre
à Banneux





Pèlerinage annuel
à Banneaux
auprès de notre
Bonne Mère
du ciel.

Nouvelles Chronique du prieuré



FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 07h30
Grand-messe 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu, Ven 18h30
Mercredi 07h30
Samedi 10h00

Adoration
Lun, Mar, Jeu, Ven 17h00-18h30

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00
Juillet et août 17h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Vêpres & Salut 17h30

En semaine

Messe lue 07h15
Jeudi (en période scolaire) 08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Messe lue 09h15
Grand-messe 10h30
Messe lue 18h00

En semaine

Messe lue 18h00
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Dimanches et fêtes

Messe lue 09h00
Grand-messe 10h30

En semaine

Samedi 10h00

6. Carmel du Sacré-Coeur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
Tél. : +32 (0)65 45 81 65
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe lue 08h00

7. Liège Eglise du Sacré-Coeur

Steffeshausen, 5 - 4790 Burg Reuland
Tél. : +32 (0)80 46 00 13
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 09h30

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuënen Gerwen
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30
Mer, Ven 07h15
Samedi 08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 09h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 11h00

11. Kerkrade Eglise sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

Dimanches et fêtes

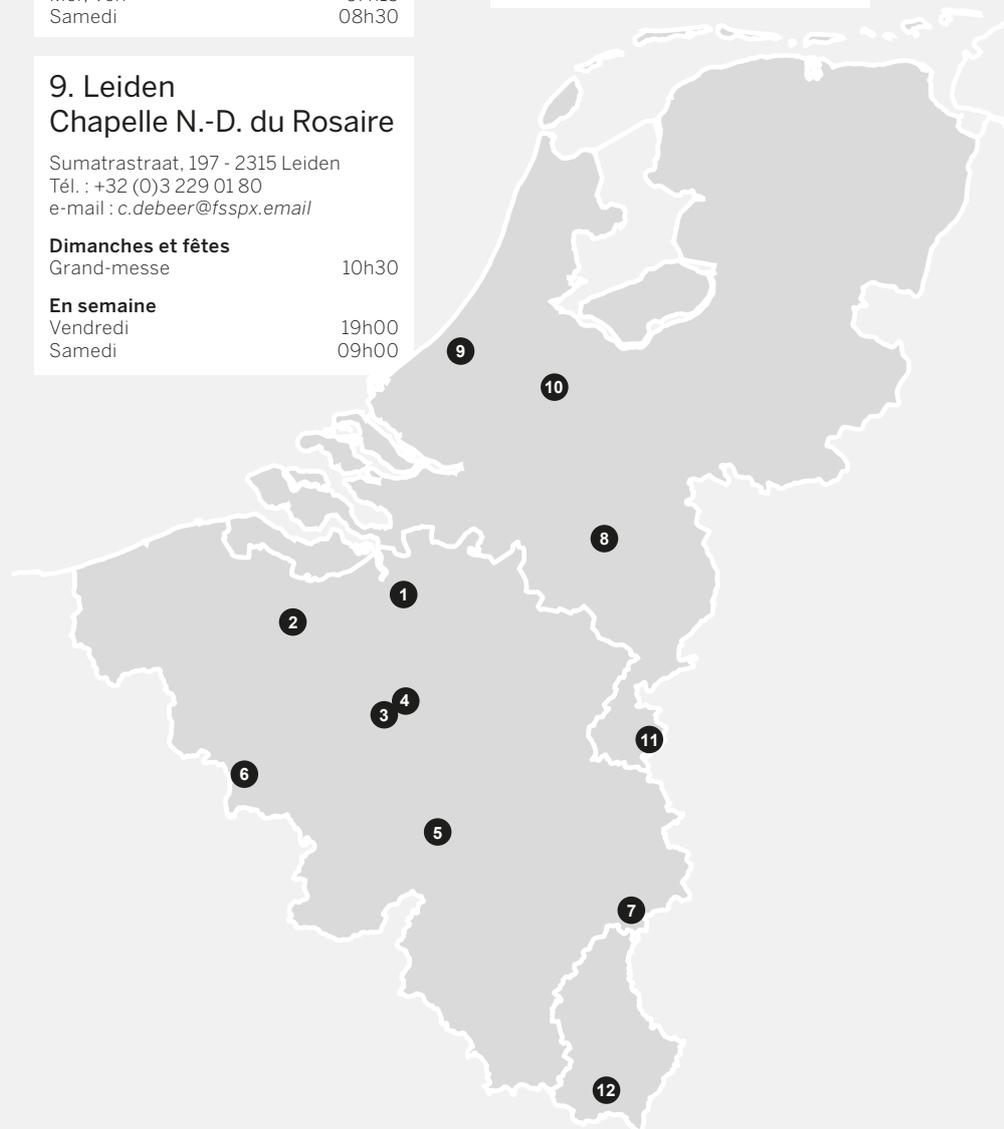
Grand-messe 9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint Hubert

Lameschmillen - 3316 Bergem
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
e-mail : bruxelles.stjoseph@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Chapelet (et confessions) 17h00
Messe lue 17h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine dont le chef légitime est le Pape François.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est internationale avec plus de 650 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Dix de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.